

ICOMOS



ISSN en cours

VOLUME 16, n° 1, avril 2006

49-51 rue de la Fédération - 75015 Paris - France

Tel: 33 (0)1.45.67.67.70 - Fax: 33 (0)1.45.66.06.22

Email: secretariat@icomos.org

nouvellesnews

CONSEIL INTERNATIONAL

INTERNATIONAL COUNCIL

DES MONUMENTS ET DES SITES

ON MONUMENTS AND SITES

www.international.icomos.org

Dans ce numéro

La 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS - à nos prochains 40 ans !

Une Fondation ICOMOS à Macao

Prix Piero Gazzola 2005 et membres d'honneur

Comité Exécutif - un excellent départ

Québec 2008 - Où se cache l'esprit du lieu ?

La Liste du patrimoine mondial - combler les lacunes

Les Comités Internationaux désormais accessibles à tous les membres

18 avril 2006 - notre Patrimoine industriel

Patrimoine en péril: nouvelles sur des désastres récents; patrimoine du 20^{ème} siècle en Russie; patrimoine subaquatique

Nouvelles du Secrétariat

Comptes ICOMOS 2005

Officiers & Comité Exécutif de l'ICOMOS 2005-2008

Cahier central: Résolutions de la 15^{ème} AG
La déclaration de Xi'an

18 avril - Journée Internationale des Monuments et des Sites

Notre Patrimoine Industriel



Détail de la toiture spectaculaire de la fabrique Aynarkh, Ancien Jivar à Timsaut, Région du Ghardaïa (Algérie)
Photo: Anju MACTEC

La 15ème Assemblée Générale de l'ICOMOS – à nos prochains 40 ans !



La 15ème Assemblée Générale qui s'est tenue à Xi'an, Chine, du 17 au 21 octobre a été un succès retentissant en termes scientifiques, grâce à l'atmosphère accueillante créée par l'ICOMOS Chine, la municipalité de Xi'an et également au grand nombre d'événements culturels spectaculaires et d'invitations qu'ils nous ont offert si généreusement. L'engagement pris par la ville toute entière était souligné par l'aide enthousiaste qu'ont apporté plus de 200 jeunes étudiants bénévoles aux délégués, les banderoles et affiches qui nous ont salué de tous les ponts et lampadaires de la ville et la centaine de cartes postales dessinées par les enfants de Xi'an pour célébrer le patrimoine de leur ville. Avec plus de 1000 participants de plus de 75 pays et 177 interventions, sélectionnées parmi plus de 600 propositions, présentées lors du symposium scientifique « Monuments et sites dans leur milieu – conserver le patrimoine culturel dans des villes et des paysages en mutation », il s'agissait de l'une des plus grandes Assemblées Générales dans l'histoire de notre organisation.

Invités officiels et organisations partenaires

Comme le veut l'usage, Monsieur Innocent Pikirayi, Président d'ICOMOS Zimbabwe, pays hôte de l'Assemblée précédente, a ouvert la session. Les délégués ont alors procédé à l'élection des officiers de l'Assemblée Générale par acclamation et le Président du comité hôte, Monsieur Zhang Bai a été invité à assurer la présidence. Il a été secondé par les Vice Présidents Augusto Villalon (Philippines), Barbara Suncar Heredia

(République Dominicaine) et Michel Bonnette (Canada). Le poste de Secrétaire Général a été confié à Mr Francisco Lopez Morales (Mexique). Les allocutions du Président de l'Assemblée Générale; du Président de l'ICOMOS, Michael Petzet; de Mr Zhang Siqing, Vice Président du Comité consultatif politique du peuple chinois; de Monsieur Sun Jiazheng, Ministre de la Culture de la République Populaire de Chine; de Monsieur Chen Deming, Gouverneur de la Province du Shaanxi et de Monsieur Sun Qing Yun, Maire de la Municipalité de Xi'an se sont succédées.

Les organisations partenaires de l'ICOMOS étaient venues nombreuses, Monsieur Jing Feng transmettant les salutations de l'UNESCO et du Centre du Patrimoine mondial et Monsieur Gamini Wijesuria représentant l'ICCROM. Notre organisation sœur l'ICOM était représentée par le Président de son Comité national chinois, Mr Zhang Wenbin. Les discours officiels se sont conclus par de brèves présentations d'Antoine Wilmering de la Fondation Getty et de John Stubbs du World Monuments Fund.

Les délégués ont alors été surpris par de ravissants enfants des écoles de Xi'an qui ont accouru sur l'estrade avec des bouquets de fleurs et par une chorale qui a chanté une chanson composée spécialement pour l'occasion par Monsieur Sun Jiazheng, Ministre de la Culture de Chine.

40 ans de l'ICOMOS

Après les rapports statutaires du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier Général de l'ICOMOS, dont les versions papier complètes étaient disponibles pour les délégués, l'ICOMOS Pologne, pays hôte de l'Assemblée Générale fondatrice de l'ICOMOS en 1965, représenté par Andrzej Tomaszewski et Boguslav Szmygin a présenté une vidéo documentaire célébrant le 40^{ème} anniversaire de l'ICOMOS.

A partir de matériel d'archives fourni par le Secrétariat de Paris et par des Comités Nationaux tels que l'Espagne, l'Arménie, le Pérou, l'Allemagne et la France, le film a retracé l'histoire de l'ICOMOS, montrant des images de ses fondateurs et leurs premières réunions et illustrant les divers aspects de l'action de l'ICOMOS. Dans son commentaire, Boguslav Szmygin a rappelé les trois prémisses autour desquels l'ICOMOS a été développé: la coopération internationale, l'universalité du patrimoine de l'humanité et notre responsabilité partagée envers celui-ci; ainsi que le développement de principes professionnels communs, et a analysé les réussites de l'ICOMOS dans chacun de ces domaines. De son point de vue, l'ICOMOS peut être comparé à un conservateur âgé de 40 ans. « Il est qualifié et a accumulé une précieuse expérience, il est plein de force et d'énergie. Il a plein de projets pour l'avenir et sait comment atteindre ses objectifs, mais il lui reste à faire énormément de travail et d'actions à entreprendre ». Les célébrations



Le Président de l'ICOMOS reçoit les clefs de la ville de Xi'an

de l'anniversaire se sont conclues avec la remise du prix Gazzola et la présentation des nouveaux membres d'honneur (voir p. 6 pour une information détaillée).

Le symposium : la question du « milieu » des monuments et des sites

Yukio Nishimura, Vice Président de l'ICOMOS et rapporteur de l'Assemblée Générale a inauguré la partie scientifique de la cérémonie d'ouverture en invitant les trois intervenants principaux à présenter leur exposé.

Mr Shan Jixiang, Directeur général de l'Administration nationale du patrimoine culturel de la Chine a parlé en premier. Mme Elisabeth Vines, Professeur adjoint, Université de Deakin, Melbourne et consultante en patrimoine culturel a discuté du « Milieu et sa gestion – étudier le milieu et les paysages culturels en mutation » (Settings and Stewardship- Exploring the Changing Settings and Landscapes of Cultural Heritage), et Benjamin Mouton, Architecte en chef et Inspecteur général des monuments historiques (France) a conclu sur la question « Le monument et son milieu une patiente reconstruction ». Les co-ordonnateurs des quatre sous thèmes : Tamas Fejerdy, Boguslav Szmygin, Ray Bondin et Maria Rosa Suarez Inclan Ducassi ayant chacun brièvement survolé le contenu prévu dans leur session respective, la première journée de l'Assemblée Générale s'est terminée. Après un banquet offert par les autorités de la province de Shaanxi, les délégués ont été conduits à la Porte sud de l'ancienne muraille de Xi'an ou un

spectacle véritablement exceptionnel les attendait. Après avoir présenté les clefs de la ville au Président de l'ICOMOS, des centaines d'acteurs et danseurs habillés dans des costumes traditionnels d'accueil que l'Empereur de la dynastie Tang réservait à ces hôtes les plus prestigieux. Les délégués ont traversé le pont-levis pour pénétrer dans la cour de la porte et, au son des tambours et des pétards sont montés jusqu'en haut de la muraille pour admirer les démonstrations d'arts et d'artisanat traditionnels chinois, comme le découpage de papier, le théâtre des ombres et la calligraphie.

La deuxième et la troisième journée de l'Assemblée Générale étaient entièrement consacrées au symposium scientifique – avec la présentation des contributions sélectionnées dans quatre sessions parallèles suivant les sous thèmes du symposium. Le thème a englobé un nombre de questions urgentes concernant le milieu des monuments et des sites, y compris : comment définir le milieu; comment identifier les menaces et les outils

de prévention; comment gérer les changements dynamiques dans les villes et paysages en mutation, et parmi les défis liés à ce concept, comment prendre en compte les routes culturelles – des milieux linéaires pour les monuments et sites. Le patrimoine culturel ne peut être isolé de son environnement : la construction de tours peut créer une intrusion visuelle sur des sites culturels voisins et la motorisation rapide, commune à bon nombre de pays en voie de développement, peut avoir des conséquences sur toute la structure urbaine d'une région. Des changements également dans les modes de vie peuvent fondamentalement influencer l'attitude des populations envers leur patrimoine. Ceci est particulièrement vrai en Asie, en plein essor économique, où beaucoup de zones urbaines sont sujettes à une pression croissante de la « modernisation », avec des conséquences souvent irréversibles. Ils est donc très pertinent que ses problèmes urgents soient le sujet central de la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS, et d'autant plus que cette discussion a eu lieu en Chine, pays dont les paysages sont ►



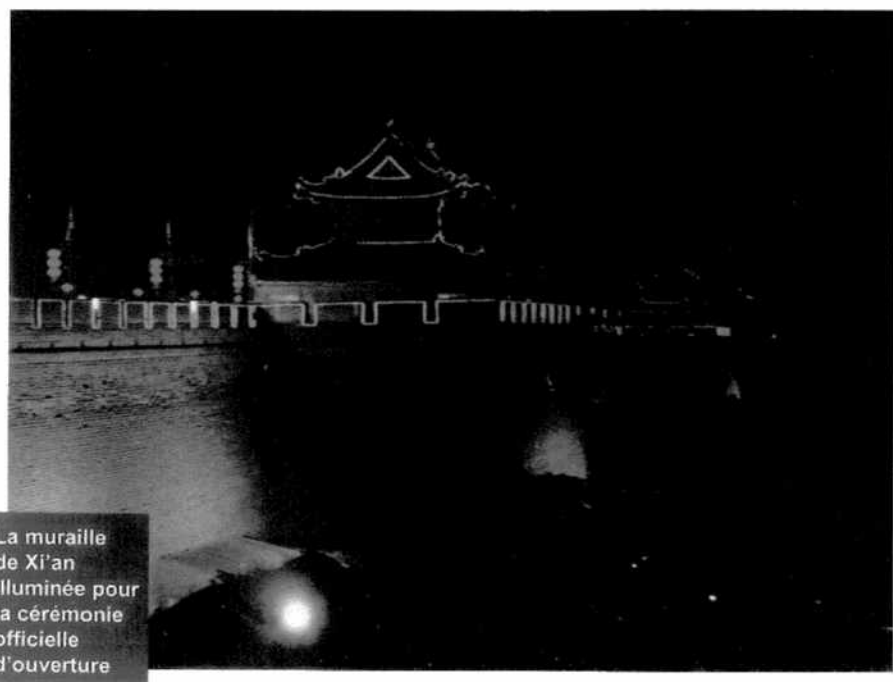
Le banquet de bienvenue

soumis à d'énormes changements dus à une rapide croissance économique.

Les soirées ont été consacrées à des sessions spéciales, ouvertes à tous les participants, sur le rôle de l'ICOMOS dans la Convention du Patrimoine mondial ; les *Principes pour la conservation des sites du patrimoine* adoptés par la Chine ; deux sites exceptionnels du patrimoine chinois : la Cité interdite et l'Armée en terre cuite, ainsi qu'un atelier sur l'étude d'impact sur le patrimoine. En même temps, 18 Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS ont tenu leur séance de travail.

Les splendeurs de la Chine

Le jeudi, 20 octobre, une pause bien méritée nous a été offerte et un convoi impressionnant de minibus ICOMOS s'est dirigé vers le musée de l'Armée en terre cuite du Premier empereur de la dynastie Qin, le site du Hanyuan Hall du Palais de Daming et l'exposition archéologique du Mausolée de Yangling datant de la dynastie Han. La météo n'était malheureusement pas de notre côté, mais nos hôtes chinois avaient même prévu cette éventualité et nous avons chacun notre parapluie siglé ICOMOS ! Cette journée vouée à la découverte de la culture chinoise s'est conclue par un spectacle de très grande qualité de danses et musiques de Chine au Grand Théâtre du Xi'an People's hôtel.



La muraille de Xi'an illuminée pour la cérémonie officielle d'ouverture

Résolutions: changements radicaux dans la structure scientifique de l'ICOMOS

La cinquième et dernière journée de notre rencontre était celle des décisions importantes. Suite à la présentation des rapports dans chaque sous-thème du symposium scientifique, les délégués ont débattu des 39 résolutions proposées, sous la direction de Sheridan Burke, Présidente du Comité des résolutions. Le Comité et le Secrétariat international ont travaillé toute la nuit pour les finaliser et les traduire. Les résolutions ont traité de questions allant de sites culturels endommagés ou en péril à des questions d'organisation interne, comme la création d'un Conseil scientifique et l'adoption des Principes Eger-Xi'an (voir p.11). Pour la première fois, le Président avait utilisé la possibilité de nommer un Comité des résolutions ad hoc en amont de l'Assemblée Générale, et avait demandé aux Comités et membres de soumettre leurs propositions à l'avance. Les 37 résolutions qui ont finalement été adoptées sont reproduites au complet dans le cahier central de ce bulletin. Lié au thème scientifique de la 15^{ème} Assemblée Générale, les participants ont aussi adopté la *Déclaration de Xi'an sur la conservation du contexte des constructions, des sites, et des secteurs patrimoniaux* (voir p. 11 du cahier central.).

La Déclaration de Xi'an

Malgré le fait que le terme « setting » (contexte) soit difficilement traduisible

dans beaucoup de langues, il fut généralement accepté lors du symposium qu'il s'agit d'un concept à multiple facettes, englobant un nombre important d'éléments intrinsèques externes et internes. Il ne peut donc pas être traité comme un phénomène à part. L'identification et la gestion appropriée du contexte peuvent servir à maintenir la dimension humaine, spirituelle et matérielle, des environnements urbains et des paysages, l'amélioration de la qualité de vie dans sa globalité. Le contexte est une structure dynamique, façonné et valorisé par la population. Pour comprendre ce modèle dynamique et interactif, le contexte et les valeurs changeantes doivent être pris en compte. La planification doit donc jouer un rôle de soutien, un cadre décisionnaire au niveau régional, dans lequel le patrimoine culturel peut s'épanouir en harmonie avec le développement qui l'entoure.

Ce document est le résultat d'une ébauche produite en amont du Symposium scientifique international et qui a été soigneusement étayé et révisé durant l'événement lui-même.

La *Déclaration de Xi'an* comporte un préambule et quatre sections de 13 points au total. Elle commence par une définition du mot « contexte », soulignant que l'apport du contexte à la signification du patrimoine culturel doit être reconnu. La Déclaration souligne l'influence positive que le maintien d'un contexte approprié peut avoir sur la signification et le caractère particulier du patrimoine culturel.

La Déclaration préconise qu'une approche multidisciplinaire est nécessaire pour comprendre et interpréter le contexte d'un site. Ce contexte se base sur des valeurs à la fois matérielles et immatérielles, et demande l'utilisation de sources d'information diversifiées, incluant non seulement des registres et archives formels, mais aussi des descriptions artistiques et scientifiques, l'histoire orale, le savoir traditionnel; les perspectives des communautés locales, tout comme l'analyse des vues et perspectives.

La Déclaration se poursuit en soulignant l'importance des outils de planification dans la gestion du contexte, y compris l'utilisation de mécanismes d'évaluation et de suivi, ainsi que l'implication des diverses communautés concernées.

Ce document étend la portée de la conservation du patrimoine au delà des monuments et sites individuels en mettant l'accent sur l'importance du contexte global. Cependant, la Déclaration en même temps reconnaît que nous vivons dans un monde moderne et que la gestion du contexte ne doit pas forcément prévenir ou faire obstacle au changement. Ceci appelle des solutions créatives pour s'assurer que le développement et les changements dans le cadre de vie se déroulent en harmonie avec le patrimoine culturel qui s'y trouve.

La *Déclaration de Xi'an sur la conservation du contexte des constructions, des sites, et des secteurs patrimoniaux* est un important pas en avant pour l'ICOMOS et d'autres organisations internationales dans ce domaine, car elle demande non seulement l'interprétation du contexte du patrimoine culturel, mais aussi une action urgente en faveur de sa conservation et de sa gestion dans des sociétés en mutation rapide.

Un nouveau Comité Exécutif

Le point suivant sur l'ordre du jour était l'élection triennale pour choisir les officiers et membres du Comité Exécutif de l'ICOMOS pour la période 2005-2008. Après les rapports des Présidents des Comités sur les pouvoirs et candidatures: respectivement Amund Sinding Larsen (Norvège) et John Fowler (USA), chacun des 31 candidats à l'élection a eu l'opportunité de se présenter brièvement aux délégués. Précédé par une présentation PowerPoint détaillée du Secrétariat International sur le déroulement des élections, les délégués ont été invités à venir chercher leurs bulletins de vote. Sous le contrôle du Secrétaire Général de l'Assemblée Générale et du scrutateur en chef Monsieur Victor Fernandez Salinas (Espagne), les presque 900 votes, sur bulletin papier, pour chacun des 5 tours nécessaires, furent scannés et comptés par ordinateur en utilisant la lecture optique. Ce système rapide et efficace a permis des élections sans incident, dans le temps prévu à l'ordre du jour. Voir p. 17 pour la liste complète des membres du Comité Exécutif nouvellement élus, et le site web pour les résultats détaillés du vote.

A bientôt à Québec

L'Assemblée Générale s'est terminée par une courte projection d'un film et par une invitation faite à tous les membres de se rendre au prochain grand rendez-



La cérémonie d'ouverture à la porte sud de la muraille de la ville de Xi'an



vous de la famille de l'ICOMOS, la 16^{ème} Assemblée Générale de 2008 à Québec (Canada) – voir p. 8 de ce numéro, où Michel Michel Bonnette, Président d'ICOMOS Canada vous présente une première introduction au thème de cet événement.

Déjà, en vue de l'Assemblée suivante en 2011, la parole a été donnée aux Comités Nationaux souhaitant postuler comme pays hôte de cette manifestation. Dans ce sens, Ray Bondin a émis une invitation de la part de Malte.

Comme à leur habitude, nos hôtes Chinois ont conclu cette semaine mémorable avec un merveilleux banquet d'adieu au Tang Paradise Park, à l'invitation de l'Administration nationale du patrimoine culturel chinois et de l'ICOMOS Chine, suivie par un son et lumière sur le lac du parc.

L'ICOMOS remercie sans réserve l'ICOMOS Chine, l'Administration

nationale du patrimoine culturel chinois, la Municipalité de Xi'an et les autorités de la Province du Shaanxi pour leur extraordinaire générosité envers l'ICOMOS, tout le travail et la créativité qu'ils ont employé pour faire de notre 15^{ème} Assemblée Générale un événement historique pour l'ICOMOS.

Les résolutions, ainsi que tous les documents auxquels elles font référence ; le résultat détaillé des élections, la Déclaration de Xi'an et toutes les contributions présentées au symposium scientifique de l'Assemblée Générale, ainsi qu'une série d'autres rapports sont disponibles sur www.icomos.org ■

Secrétariat international de l'ICOMOS et Yukio Nishimura
Rapporteur de la 15^{ème} AG et ancien Vice Président de l'ICOMOS

Une Fondation ICOMOS à Macao

L'Assemblée Générale n'a pas été uniquement un événement inoubliable, avec plus de 1000 délégués, mais aussi un grand succès – grâce à la parfaite organisation de la ville de Xi'an et de nos collègues d'ICOMOS Chine. L'un des résultats de cette Assemblée Générale, qui pourrait être d'une importance cruciale pour l'ICOMOS dans les décennies à venir, est l'établissement d'une fondation ICOMOS. Liée à notre 40^e anniversaire, l'idée d'une telle fondation ICOMOS s'est présentée juste au bon moment et j'étais heureux de pouvoir annoncer lors de mon discours d'ouverture à l'Assemblée Générale à Xi'an que deux entreprises allemandes basées dans la ville du Patrimoine mondial de Lübeck et travaillant aussi en Chine avaient donné leur accord pour la soutenir. La première est la Drägerwerk AG, une des sociétés phares dans le domaine de la technique médicale et de la sécurité, l'autre L. Possehl & Co. mbH, qui travaille dans le commerce international et l'électronique avec des filiales à Hongkong, Shenzhen, Singapour et en Malaisie.

Selon les souhaits de ces deux premiers donateurs, il s'agira d'une fondation dotation. Une telle fondation se base sur l'accumulation de capital dont les intérêts peuvent être utilisés dans un but précis, qui est déjà décrit dans l'article 4 de nos statuts : « L'ICOMOS constitue l'organisation internationale destinée à promouvoir au niveau international la conservation, la protection, l'utilisation et la mise en valeur des monuments, ensembles et sites. » Si on veut définir de manière générale la vocation d'une telle fondation, on peut souligner trois

axes : aider l'ICOMOS à accomplir ses objectifs (comme expliqués aussi dans l'article 5 des statuts); soutenir l'ICOMOS dans son action pour sauvegarder les monuments et sites en péril, et promouvoir le partage d'expérience entre professionnels pour une meilleure conservation.

Depuis, le Comité Exécutif, réuni en janvier 2006, a approuvé l'établissement de cette fondation et nous avons aussi trouvé le siège adéquat pour cette institution : Macao. L'Office Culturel de Macao soutient la création de cette fondation et hébergera son premier bureau. Lors d'une récente visite à Macao, nous avons pu établir que dans les années à venir notre Fondation pourrait devenir active dans les domaines suivants :

- En dehors de projets spéciaux de conservation en Chine/Asie, soutenir aussi de petits projets pilotes dans toutes les régions du monde,
- Promouvoir les principes et directives de l'ICOMOS
- Recherche dans la science et la planification de la conservation
- Formations en conservation/ restauration (ateliers à Macao)
- Soutien pour le programme *Heritage at Risk* et d'autres publications de l'ICOMOS,
- Développement d'une base de données ICOMOS.

La Fondation ICOMOS sera donc active de par le monde, et il n'y a pas de meilleur lieu de départ que Macao, pont entre l'orient et l'occident depuis des siècles et inscrit au Patrimoine mondial en 2005. ■

Michael Petzet
Président de l'ICOMOS

Prix Piero Gazzola 2005 et membres d'honneur – apprécier l'engagement exceptionnel de nos membres

Le prix Piero Gazzola 2005 a été décerné à Madame Ann Webster Smith, Membre d'honneur et Vice Présidente de l'ICOMOS internationale (1981-1990, 1996-2002), Présidente et Membre d'honneur de US ICOMOS. La médaille commémorative a été remise à John Fowler, Président de US ICOMOS lors de la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée Générale à Xi'an par Madame Maria Pia Gazzola, fille de Piero Gazzola, Président fondateur de l'ICOMOS à la mémoire de qui le prix fut créé en 1979.

Décerné tous les trois ans, c'est la plus haute distinction conférée par l'ICOMOS pour récompenser une personne ou un groupe de personnes s'étant distingué dans l'accomplissement des objectifs universels de l'ICOMOS en faveur de la conservation du patrimoine. La nomination, proposée par US ICOMOS et soutenue par 30 membres éminents de l'ICOMOS de par le monde, a souligné que « pendant trois décennies Madame Webster Smith a fait partie du groupe des membres visionnaires et des plus actifs qui ont amené l'ICOMOS à sa maturité actuelle ».

A cette occasion, neuf autres membres de l'ICOMOS ont été faits membres d'honneur de l'ICOMOS, après avoir été nommés par leur Comité, pour les services éminents qu'ils ont rendu à la cause de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur des monuments, des sites et des ensembles historiques: Alberto Gonzalez Pozo, Mexique; Nobuo Ito, Japon; Vassos Karageorghis, Chypre; Todor Krestev, Bulgarie; Victor Armando Pimentel Gurmendi, Pérou; Sharon Sullivan, Australie; Sherban Cantacuzino, Royaume-Uni; Varazdat Harutiunyan, Arménie; Blanche Weicherding-Goergen, Luxembourg

Des extraits de la nomination de Madame Webster Smith et de son discours de remerciements, ainsi que des informations sur le prix, ses lauréats précédents et la liste complète des membres d'honneur de l'ICOMOS sont disponibles sur www.icomos.org.



Comité Exécutif un excellent départ vers 2008 et le renforcement de l'ICOMOS

Le Comité Exécutif de l'ICOMOS dirige l'organisation entre les Assemblées Générales. Il est composé de 20 officiers et membres élus à Xi'an (dont une majorité de nouveaux venus), de 5 membres qu'il faudra coopter pour aider à une représentation plus équitable des régions du monde, et du Président du Comité Consultatif. Son mandat est notamment de développer et mettre en œuvre le plan de travail de l'ICOMOS, de veiller à sa santé financière et au progrès de sa mission et de son réseau. La Directrice du Secrétariat assiste aux réunions.

Le Comité s'est réuni du 13 au 17 janvier à Paris, au siège de l'organisation, rue de la Fédération. Malgré l'exiguïté et l'aération légendaire des locaux, tous les membres étaient présents et actifs. Nous avons également bénéficié de la présence des représentants du Conseil scientifique de l'ICOMOS, du Président de l'ICOMOS Canada qui sera l'hôte de la 16^e Assemblée Générale en 2008, à Québec avec certaines activités à Montréal, notamment un Forum international des jeunes professionnels.

Le Comité Exécutif a reçu plusieurs partenaires de marque dont les propos chargés de sens et de réflexions mûries sur le travail de l'ICOMOS, ont dépassé un niveau protocolaire et collégial pour alimenter directement les travaux du Comité Exécutif.

- L'ambassadrice Ina Marciulionytė, Présidente du Comité du Patrimoine mondial et déléguée permanente de la Lituanie auprès de l'UNESCO, a tenu personnellement à rencontrer le Comité Exécutif de l'ICOMOS malgré son emploi du temps très chargé. La rencontre a permis un échange professionnel sur le rôle de l'ICOMOS comme organe consultatif, sur le travail du Comité du patrimoine mondial et sur les critères entourant l'inscription et la conservation des sites du patrimoine mondial.
- Mounir Bouchenaki, Directeur Général adjoint de l'UNESCO

pour la Culture, accompagné de Jim Williams du Centre du Patrimoine mondial, a exposé les récentes réorganisations à l'UNESCO qui ont confié davantage de responsabilités au Centre du Patrimoine mondial et qui renforcent davantage l'intérêt d'une étroite collaboration avec l'ICOMOS.

- Gamini Wijesurya, représentant l'ICCROM, a suggéré de renforcer la collaboration entre les deux organisations, par exemple, sur la formation et la réflexion entourant les chartes et textes de l'ICOMOS. (Le Bureau de l'ICOMOS se réunira à l'ICCROM en juin.)
- John Zvereff, Secrétaire Général de l'ICOM, a exposé la démarche stratégique de cette organisation qui fête ses 60 ans en 2006, rappelé nos vues communes sur plusieurs sujets dont la prévention des risques et le Bouclier Bleu et proposé de formaliser cette collaboration.
- Eusebi Casanelles, président du TICCIIH, organisme partenaire de

l'ICOMOS, a salué la volonté de l'ICOMOS de travailler à élaborer des principes de conservation pour le patrimoine industriel et a convié nos représentants pour un atelier sur la définition de ce sujet, en avril à Barcelone à l'occasion de la journée internationale du patrimoine.

Le Comité Exécutif s'est penché principalement sur l'organisation de l'ICOMOS et de son travail jusqu'à la prochaine Assemblée. Un plan de travail 2006-2008 sera préparé à partir des discussions et des résolutions de l'Assemblée Générale de Xi'an. Ce plan sera soumis au Bureau qui se réunira en juin 2006 à Rome, puis au Comité Consultatif qui aura lieu à Edimbourg (date finale à confirmer). Au chapitre des cooptations, le Comité a constaté la très faible présence de l'Afrique et du monde arabe parmi ses membres et demandé qu'une démarche soit entreprise pour identifier les candidatures à considérer pour corriger cette situation. Il a également demandé qu'une procédure de sélection soit proposée pour identifier le lieu hôte de la 17^e Assemblée Générale en 2011. Enfin, le Comité a adopté le budget de l'organisation et discuté du Comité de finances constitué par résolution de l'Assemblée Générale en soutien au Délégué général aux Finances Giora Solar. ▶

Appel à tous les membres! Quels seront les enjeux futurs de la protection et conservation du patrimoine?

En prévision de la réunion du Conseil scientifique à Rome, en juin 2006, je vous invite personnellement à nous faire part de vos réflexions quant aux défis futurs de la protection et de la conservation des monuments, des sites et des ensembles qui sont au cœur de la mission de l'ICOMOS. Cette question est primordiale tant pour que nous puissions mieux prévoir nos activités scientifiques et professionnelles que pour anticiper les besoins de nos membres et les secteurs où l'ICOMOS doit s'engager davantage. Il nous faut mieux comprendre les tendances et les facteurs culturels, socio-économiques, politiques ou environnementaux qui affecteront les constructions, les sites, les villes ou les paysages patrimoniaux dont nous nous préoccupons. Il faut le faire en reconnaissant la diversité des situations nationales et culturelles.

Je fais donc appel à votre expérience pour nous aider à identifier ces éléments qui pourraient menacer ou, au contraire, aider la conservation du patrimoine dans 5 ou 20 ans, par exemple. Merci de transmettre un bref texte (maximum 1 page ou 250 mots) avant le 1^{er} juin 2006 directement au Secrétariat de l'ICOMOS (secretariat@icomos.org, fax. +33 1 45 66 06 22).

Dinu Bumbaru
Le Secrétaire Général

ICOMOS est profondément reconnaissant à la Fondation Getty pour son soutien constant, qui a permis cette fois à 41 délégués internationaux de divers pays, et à 85 participants chinois de 23 provinces, zones métropolitaines ou régions autonomes, qui n'auraient autrement pas pu se joindre à nous, de participer à la 15^{ème} Assemblée Générale à Xi'an. Pour plus d'information sur la Fondation Getty : www.getty.edu/foundation/

Comité Exécutif

suite de la page 7

Une partie importante de la réunion a été consacrée au rôle de l'ICOMOS dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO. En effet, il s'agit là d'une responsabilité majeure et une occasion de développement scientifique et professionnel de premier ordre. Nous souhaitons l'assumer avec davantage de rigueur en bénéficiant de la contribution d'un nombre encore plus grand de nos membres et de nos Comités Nationaux et Internationaux. Le Comité Exécutif a donc adopté une directive sur les règles éthiques spécifiques à ce travail et formé un groupe de travail spécialement chargé du dossier en étroite liaison avec notre Secrétariat. Nous avons aussi demandé au Conseil scientifique d'identifier les expertises dont l'organisation dispose pour remplir pleinement son rôle d'organe consultatif.

Enfin, conformément aux statuts de l'ICOMOS, le Président Michael Petzet a confié des mandats aux cinq Vice-Présidents liés à des objets d'intérêt stratégique pour l'ensemble de l'ICOMOS sur lesquels des objectifs seront à atteindre, plutôt qu'à une répartition régionale. C'est ainsi que le Président a confié la coordination avec nos Comités Nationaux et Internationaux à Gustavo Araoz (États-Unis), le développement des membres à Kristal Buckley (Australie), l'action de l'ICOMOS sur le patrimoine mondial à Tamas Fejerdy (Hongrie), la formation à Carlos Pernaut (Argentine) et les projets spéciaux à Guo Zhan (Chine). Outre ses responsabilités statutaires, le Secrétaire Général assurera la préparation et le suivi de la mise en œuvre du plan de travail 2006-2008.

Dans le but d'accroître davantage la transparence de son travail et de sensibiliser les membres et partenaires aux défis de la gestion de notre organisation, le Comité Exécutif a demandé que les notes de ses principales décisions soient publiées sur le site Internet www.icomos.org. Au nom de tous les collègues du Comité Exécutif, je vous invite donc à en prendre connaissance et à nous communiquer vos commentaires et suggestions. ■

Dinu Bumbaru
Secrétaire Général

Quebec 2008 Où se cache l'esprit du lieu ?

Chers amis, La 15^e Assemblée Générale de Xi'an est maintenant dernière nous. Merci à nos collègues chinois qui ont réservé aux participants un accueil qui demeurera sans aucun doute mémorable dans les annales de l'ICOMOS. Désormais, il nous appartient à mes collègues de l'ICOMOS Canada et à moi-même de relever le défi de présenter un programme d'activités qui saura vous intéresser et surprendre celles et ceux d'entre vous qui viendront à Québec en 2008, du 29 septembre au 4 octobre, pour participer à notre 16^e Assemblée Générale et au Symposium scientifique. Nous sommes très honorés d'avoir été invités par notre Comité Exécutif à préparer et à tenir cette importante rencontre à Québec.

L'année 2008 sera marquée au Canada par de grandes célébrations qui commémoreront la fondation de Québec, il y a 400 ans, berceau de la civilisation française en Amérique et seule ville encore fortifiée au nord du Mexique. Québec a été, pour ces motifs, classée au Patrimoine mondial en 1985.

C'est en effet en juillet 1608 que des explorateurs aventureux venus de France à la recherche d'un passage vers l'ouest pour atteindre les Indes et en rapporter les soies, les parfums et les épices, se sont heurtés à un continent qu'ils auraient bien voulu pouvoir contourner. En lieu et place, ils ont découvert des civilisations indigènes établies depuis plus de dix mille ans sur des terres restées sauvages. Ils ont commencé à faire le commerce des fourrures avec ces peuples qu'ils ont nommés « Indiens d'Amérique ». Ils ont établi des comptoirs

le long du grand fleuve qui pénètre l'Amérique du Nord sur plus de 1 800 kilomètres et dont Québec et Montréal, petits villages devenus grandes villes, sont les portes d'entrée.

Ce fleuve large et immense nommé Saint-Laurent a permis à des explorateurs audacieux et téméraires de s'aventurer jusqu'au cœur du continent, jusqu'à ces mers intérieures qu'on appelle aujourd'hui les Grands Lacs et sur les berges desquelles ont été édifiées ces grandes cités que sont devenues Cleveland, Buffalo, Toronto, Détroit et Chicago. C'est de Québec et de Montréal que sont parties les grandes expéditions qui ont permis la découverte d'abord, puis l'exploration et l'occupation ensuite, des grands territoires américains, depuis le Mississippi à l'est jusqu'à la Californie à l'ouest et plus au nord encore jusqu'aux mers froides de l'Arctique. Québec et Montréal sont des villes de la colonisation européenne qui portent le témoignage d'une histoire peu banale mais ce sont aussi des berceaux de la modernité. Ce sont également des villes d'accueil, hospitalières, ouvertes sur le monde. Nous profiterons de l'occasion de notre rencontre en 2008, pour vous en faire découvrir tous les charmes et tous les secrets.

En 2008, à Québec, nous explorerons la question de l'esprit du lieu ou *genius loci*. « Où se cache l'esprit du lieu ? », voilà la question que nous posons et à laquelle nous vous invitons à réfléchir déjà et tout au long du prochain triennium.

Cette question s'inscrit dans un processus de réflexion qui a été amorcé à Victoria Falls quand nous avons discuté du patrimoine immatériel. Elle s'inscrit aussi en continuité de la réflexion qui a été engagée à Xi'an, alors que nous avons tenté de saisir toute l'importance de la protection du milieu ou du contexte dans la sauvegarde des monuments et sites historiques. C'est une question qui nous interpelle tous, croyons-nous, que nous soyons passionnés

par la recherche et l'acquisition de connaissances, par l'apprentissage et la pratique des métiers de la conservation, par la gestion des sites historiques, celle des villes, des paysages et des routes culturelles, ou encore par l'éducation du



QUÉBEC
ICOMOS
2008

OU SE CACHE L'ESPRIT DU LIEU ?
HOW DOES THE SPIRIT OF THE PLACE
HIDE ITSELF?



Avenue Saint-Denis,
exemples d'architectures
victoriennes typiques du
Vieux Québec

public et l'interprétation des contenus historiques qui sont les voies que nous empruntons pour transmettre les valeurs que nous attribuons et les significations que nous donnons à nos patrimoines.

- Au delà des faits, est-ce que la recherche historique sur un site en particulier peut en révéler le génie du lieu ?
- Est-ce que la recherche archéologique révèle, transforme ou plutôt fait disparaître le génie du lieu ?
- Comment pouvons-nous tenir compte de l'esprit du lieu et s'en inspirer quand il devient nécessaire d'intégrer une architecture nouvelle dans le paysage urbain de la ville historique ?
- La photogrammétrie architecturale, comme outil technologique, peut-elle nous aider à découvrir, à mieux comprendre et à mieux respecter l'esprit du lieu ?
- Nos législations sur le patrimoine protègent-elles l'esprit autant que la pierre de nos monuments et de nos sites ?
- Quelle attention portent nos chartes et nos déclarations à la sauvegarde du *genius loci* ?
- Nos techniques de restauration protègent-elles autre chose que les matériaux et leurs modes d'assemblage ?
- Comment des communautés culturelles cohabitant dans un même espace et partageant un même patrimoine perçoivent-elles l'esprit du lieu ?
- Comment pouvons-nous favoriser l'amélioration des conditions de vie d'une population habitant un patrimoine vernaculaire exceptionnel

mais dégradé sans dénaturer l'esprit de ce patrimoine, sans en altérer le sens et les valeurs ?

- Quel esprit habite le patrimoine du Brésil et le distingue de celui de la Belgique, du Japon, de l'Afrique du sud ou encore du Portugal ? En quoi l'esprit canadien puise-t-il dans celui de la France, de l'Angleterre et des Premières nations qui habitent le territoire depuis des millénaires et à partir desquels il s'est constitué ?

Voilà autant de questions parmi bien d'autres encore auxquelles le Comité National canadien de l'ICOMOS vous invite à réfléchir au cours des trois prochaines années afin que la rencontre de Québec soit l'occasion d'une mise en commun de points de vue et de réponses qui contribueront à élargir le champ de notre pratique

professionnelle autant qu'à l'améliorer, à l'enrichir et à lui donner encore davantage de profondeur. Nous proposons que la réflexion porte non seulement sur la définition de l'esprit du lieu et sur la recherche de sa présence dans les objets de nos patrimoines matériels autant qu'immatériels mais également sur les attitudes et les comportements qu'il faut adopter au quotidien dans nos pratiques respectives pour le révéler, le sauvegarder et le transmettre aux générations futures.

Préparez votre visite à Québec avec notre site web <http://quebec2008.icomos.org> ■

Michel Bonnette
Président d'ICOMOS Canada
Québec ICOMOS 2008

Les nouveaux Principes d'Eger-Xi'an ainsi qu'une liste complète des Comités Scientifiques Internationaux (CSI) et de leurs coordonnées sont disponibles sur le site web de l'ICOMOS: www.icomos.org.

En 2005, les nouveaux CSI suivants ont été créés, portant leur nombre total à 28:

- Conservation/restauration des objets patrimoniaux dans les monuments et les sites, Président: Nikos Agriantonis, icomoshellenic@tee.gr
- Fortifications et patrimoine militaire, Présidente: Lidia Klupz, klidka@wp.pl
- Interprétation et présentation, Président: Neil Silberman, neil.silberman@enacenter.org
- Îles du Pacifique, Président Christophe Sand, christophe.sand@gouv.nc
- Patrimoine culturel immatériel, Président: Andrew Hall, ahall@ds.ncape.gov.za
- Patrimoine du 20^e siècle, Présidentes: Christiane Schmuckle-Mollard, csmollard@club-internet.fr & Sheridan Burke, SheridanB@gml.com.au
- Théorie et Philosophie de la conservation et de la restauration, Président: Andrzej Tomaszewski, szmygin@poczta.onet.pl

La Liste du patrimoine mondial Comblen les lacunes – un plan d'action pour le futur



Une étude de l'ICOMOS
compilée par Jukka Jokilehto,
contributions de Henry Cleere,
Susan Denyer et Michael Petzet
(Monuments and Sites vol. XII)

Cette étude de l'ICOMOS de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives devrait être considérée comme une contribution au nouveau développement de la Stratégie globale qui vise à établir une Liste du patrimoine mondial crédible, représentative et équilibrée. Elle répond à l'invitation lancée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 24^{ème} session à Cairns (2000) à : « procéder à l'analyse des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives sur une base régionale, chronologique, géographique et thématique ». L'objectif proposé de l'étude était « d'offrir aux Etats parties de se faire une idée claire de la situation actuelle et des tendances probables de la représentativité à court et moyen termes, afin d'identifier les catégories sous-représentées ».

Dès la 24^{ème} session du Comité du patrimoine mondial à Cairns (2000), l'ICOMOS a présenté des catégories générales du patrimoine culturel qui pouvaient servir de base à une analyse de la Liste du patrimoine mondial. Suite à la décision du Comité du patrimoine mondial lors de sa 26^{ème} session à Budapest (2002), l'ICOMOS a révisé ces catégories générales du patrimoine culturel et a adopté une approche à multiples facettes pour l'analyse de la Liste du patrimoine mondial. Son but était d'essayer d'identifier les lacunes éventuelles, et les zones sous-représentées du patrimoine culturel pouvant être considéré comme doté d'une valeur universelle exceptionnelle. Suite aux suggestions faites par le Comité du patrimoine mondial, l'ICOMOS a adopté trois cadres complémentaires pour cette analyse, dont le premier a été élaboré en 2002 et les autres en 2003-2004.

- Un cadre typologique, basé sur des catégories utilisées pour la classification du patrimoine culturel dans les précédentes évaluations

de l'ICOMOS des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

- Un cadre chronologique-régional, qui classe le patrimoine culturel en fonction du temps et de l'espace.
- Un cadre thématique, qui identifie les réponses des peuples à leur environnement culturel.

Un problème fondamental quand on travaille à l'établissement d'une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible est que, dans bon nombre de pays, l'éventail et l'ampleur du patrimoine culturel n'est pas entièrement connu, parce qu'il n'a été que partiellement, ou pas du tout, répertorié. Dans ces pays, il n'y a pas de documentation scientifique, ni d'inventaire du patrimoine culturel qui puisse être utilisé pour évaluer les biens du patrimoine culturel de valeur universelle exceptionnelle par rapport à l'ensemble des biens culturels existants. Dans de nombreux pays, où manquent également des réglementations nationales appropriées dans le domaine de la protection des monuments, des sites et de leurs environs, il n'y a ni listes du patrimoine ni registres des biens culturels, qui seraient nécessaires dans le cadre de lois de protection applicables.

Ces facteurs, un inventaire incomplet du patrimoine culturel dans de nombreuses régions du monde et l'absence de système de protection efficace tel que le demandent les *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial* quand on propose l'inscription d'un bien, sont les deux causes principales du déséquilibre actuel de la Liste du patrimoine mondial, qui affectent également la capacité des pays à développer des Listes indicatives appropriées.

Il ne faut pas considérer que l'idée d'un « équilibre » dans le contexte

de la Liste du patrimoine mondial se réfère à un équilibre entre pays, ou entre types de biens, mais plutôt au degré de représentation d'un type particulier de patrimoine de valeur universelle exceptionnelle sur la Liste. Il existera probablement toujours un certain « déséquilibre » entre diverses régions et pays du monde, étant donné l'incroyable diversité du patrimoine culturel, et la façon dont celui-ci est distribué et représenté aujourd'hui à travers le monde. Par voie de conséquence, le but de la présente étude est d'aider les Etats parties dans leurs efforts pour identifier les lacunes éventuelles de la Liste. La tentative, illustrée par des commentaires et des statistiques, d'aborder la question de la représentativité de la Liste du patrimoine mondial actuelle, ainsi que les Listes indicatives, à partir de trois cadres – cadres typologique, chronologique-régional et thématique – conformément à la décision du Comité du patrimoine mondial de Budapest mentionnée précédemment, est destinée à faciliter la tâche des Etats parties pour identifier les biens de valeur universelle exceptionnelle potentielle et pour préparer les listes indicatives et les propositions d'inscription. Il est clair que pour améliorer la représentativité sur la Liste, et pour « combler les lacunes » il faudra procéder à de plus amples recherches. La définition des biens patrimoniaux potentiels devant être proposés pour inscription sur la Liste restera nécessairement une question ouverte, sujette à des concepts, des politiques, des stratégies et des ressources disponibles en évolution.

Au nom de l'ICOMOS, je souhaite souligner que le travail qui vise à la mise en oeuvre des objectifs de la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial plus représentative, équilibrée et crédible continuera dans les années à venir par la reconnaissance des lacunes éventuelles de la Liste du patrimoine mondial dans toutes les régions du monde et par de plus amples discussions et actions pour assurer la préparation de listes indicatives plus nombreuses et de meilleure qualité : l'analyse méthodologique de la Liste du patrimoine mondial présentée ici peut être considérée comme un premier pas. Le Plan d'action que nous suggérons à la fin de cette étude est la traduction en actions de ce que nous avons appris grâce à l'analyse. Ces actes garantiront à l'avenir une Liste du patrimoine mondial dotée d'une bien plus grande crédibilité, en tant que Liste du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle véritablement exceptionnelle que nous souhaitons protéger pour les générations à venir. ►

15^{ème} Assemblée générale
17 – 21 Octobre 2005, Xi'an, Chine

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Documents de référence, ainsi que la version anglaise et espagnole sont disponibles sur www.icomos.org

Composition du Comité : Président - Mme Sheridan Burke (Australie) ; Membres - Mme Ruth Shady Solis (Pérou), M. Benjamin Mouton (France), M. Gideon Koren (Israël), M. Donatius Kamamba (Tanzanie), M. Dosso Sindou (Côte d'Ivoire) ex officio.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005,

- Exprime la gratitude de l'ICOMOS aux responsables et organisateurs chinois pour le succès de cette Assemblée, aux nombreux bénévoles qui ont participé au succès de cette conférence et notamment aux enfants de Xi'an.
- Accepte l'invitation du Comité national Canadien à organiser à Québec la 16^{ème} Assemblée générale en 2008.
- Exprime notre soutien à la création de nouveaux Comités nationaux et scientifiques.
- Exprime notre reconnaissance à l'institut de Conservation Getty et à la Fondation Getty pour leur soutien aux programmes internationaux et pour les fonds attribués à certains membres pour leur permettre de prendre part à cette Assemblée générale.
- Exprime notre soutien au Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur Koïchiro Matsuura et au Centre du patrimoine mondial pour les efforts qu'ils déploient pour renforcer la signification et l'efficacité de la Convention du patrimoine mondial.
- Exprime notre reconnaissance aux organisations partenaires de l'ICOMOS, l'ICCROM, l'UIICN, TICCIH, DeCoMoMo.
- Reconnaît la contribution significative à l'oeuvre de l'ICOMOS des membres suivants disparus et exprime ses regrets aux familles et aux Comités Nationaux concernés : Madame Jalila Kadirri (Maroc), Monsieur Ernst Bacher (Autriche), Monsieur Martin Weaver (Canada), Monsieur Rafael Rojas Hurtado de Mendoza (Cuba), Monsieur Elliott Caroll (Etats-Unis), Monsieur Pierre Laurent Frier (France), Monsieur Jean Sonnier (France) et Monsieur Roberto di Stefano (Italie). En mémoire de ces personnes, une minute de silence est demandée.

A. QUESTIONS D'ACTUALITE

1. Tremblement de terre du Pakistan

Proposée par ICOMOS Pakistan

Le récent tremblement de terre au Pakistan est la catastrophe naturelle la plus dévastatrice de toute l'histoire de ce pays. L'ampleur de la destruction causée est immense et dépasse largement ce que pourraient maîtriser les propres ressources du pays. Un soutien et une assistance internationale dans toutes les zones sont demandées. La région touchée par ce tremblement de terre compte des villes et des villages qui sont des exemples des établissements traditionnels des régions montagneuses du Pakistan, donc des représentations vivantes des traditions, de la culture, du patrimoine architectural et des paysages naturels.

De plus, le site du patrimoine mondial de Taxila se trouve dans la zone du tremblement de terre tandis que le site de Takht-

i-Bahi en est proche. L'engagement de l'ICOMOS est donc demandé pour soutenir le développement des programmes d'étude post-tremblement de terre qui évalueraient l'ampleur des dommages causés aux biens du patrimoine et qui conseilleraient sur une reconstruction appropriée de la zone.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide d'apporter son soutien au besoin urgent d'identifier et d'activer :

- Une assistance financière pour mobiliser une équipe de volontaires dans les zones touchées par le tremblement de terre et une étude rapide pour évaluer les dommages causés aux biens du patrimoine. Cette étude devrait également être une contribution à long terme permettant l'identification et la démarcation des zones historiques de la région (qui malheureusement n'existe pas jusqu'à présent).
- Une expertise pour développer des programmes sur des solutions et des propositions appropriées pour la reconstruction – y compris la formation sur place des communautés locales.

2. Ouragan Katrina, Etats-Unis d'Amérique

Proposée par ICOMOS France

Considérant l'ampleur des dévastations causées en septembre 2005 par l'ouragan Katrina en Louisiane et dans les états voisins (USA) sur le patrimoine bâti traditionnel et historique et l'importance capitale de la conservation de ce patrimoine et de la mémoire culturelle qu'il porte, pour la communauté de Louisiane et des états voisins ;

Considérant la démesure des besoins en matériel et en compétences professionnelles spécialisées pour le sauvetage des vestiges encore en place, et la reconstruction nécessaire des villes et des villages ;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide d'adresser au Comité US ICOMOS et à la Nation des Etats Unis d'Amérique :

- L'expression de sa très profonde solidarité et
- L'assurance de la mise à disposition de ses experts et spécialistes les plus compétents pour l'assister en tant que de besoin dans la mise au point des mesures d'urgence de sauvetage, de conservation, puis de restauration que ce patrimoine unique appelle.

3. Conférence sur la reconstruction après des catastrophes

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur l'architecture vernaculaire (CIAV)

Considérant que,

- Suite aux tragédies terribles qui ont affecté plusieurs régions du monde – tsunamis en Asie et ouragans en Amérique, pour en nommer quelques unes – une nécessité urgente de retrouver les environnements familiers et les traditions transmises par les générations précédentes s'est faite jour.
- Dans la hâte de fournir des abris d'urgence et de reconstruire, les traditions vernaculaires sont grandement menacées.
- Il est important que les projets de reconstruction soient basés sur les caractéristiques traditionnelles de la région.

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Proposer aux autorités locales qu'une conférence sur la reconstruction des zones dévastées ait lieu sous la direction de l'ICOMOS, dans les six mois suivant les événements et dans un pays affecté par ces événements.
- L'objectif de cette conférence internationale sera d'établir des orientations pour la reconstruction de ces zones dévastées, dans le respect de l'architecture traditionnelle et des paysages culturels. Ce forum permettra également à ceux affectés par ces terribles événements de faire entendre leur voix.

4. Tremblement de terre du désert de l'Atacama, Chili

Proposée par ICOMOS Chili

Ayant à l'esprit que la 15ème Assemblée générale et le symposium scientifique est dédié au thème des monuments et des sites dans leur milieu et gardant à l'esprit les considérations suivantes:

- Dans la partie la plus septentrionale du Chili, dans la zone orientale du désert de l'Atacama, se trouvaient plusieurs petits villages situés dans la zone de ce qui était autrefois l'ancienne route inca, devenue route royale. Ce secteur avec ses structures architecturales caractéristiques constitue un véritable patrimoine qui comprend en outre des éléments mobiliers et un patrimoine immatériel fragile.
- Le 13 juin de cette année, un tremblement de terre d'une magnitude de 7.9 sur l'échelle de Richter, a dévasté ce secteur, laissant une grande partie des villages et des églises à l'état de ruines.
- En raison de l'isolement, de la fragilité du secteur et de son peu d'importance économique à l'échelle nationale, la réponse des autorités a été lente et les efforts de restauration insignifiants. Les plans de conservation et de restauration officiels en cours sont bien mal conçus, préparés à la hâte et totalement inappropriés.

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Recommander fortement aux autorités nationales compétentes et au gouvernement du Chili qu'un nombre suffisant de spécialistes constituent une équipe pour préparer un Plan directeur en réponse et qui inclurait consolidation et restauration, puis maintenance et entretien.
- Recommander par ailleurs que cette équipe soit interdisciplinaire de manière à assurer la protection de ce bien du patrimoine culturel comme un tout, incluant les biens culturels meubles et immeubles et également son milieu, environnement, patrimoine naturel et son patrimoine immatériel fragile.

5. Abri de fouilles à Akrotiri, Grèce

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur la gestion des sites archéologiques (ICAHM)

Considérant que Akrotiri remonte à 2000-1500 avant notre ère et fournit des informations très importantes de cette période à l'Est de la mer Egée. La lave a recouvert la ville entière suite à l'éruption volcanique de Santorin qui a protégé de façon remarquable les témoignages de la culture de l'époque, constituant ainsi des archives historiques précieuses.

Sachant que l'ICCROM et l'Institut de conservation du Getty possèdent l'expertise qui concerne les abris pour les sites archéologiques, et qu'ils pourraient assister le gouvernement grec.

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Demander au gouvernement grec de donner l'assurance qu'il fera rapidement tout ce qui est son pouvoir pour assurer la sauvegarde des vestiges du site de Akrotiri (Thera/Santorin) et en particulier que l'abri toujours debout soit stabilisé afin de protéger le site pour l'hiver à venir.

6. L'église Sourbe Khatche à Akhtamar, Turquie

Proposée par ICOMOS Arménie, sur la base du soutien d'ICOMOS Turquie

Considérant que:

- L'église Sourbe Khatche située sur l'île Akhtamar dans lac Van en Turquie orientale est une des pages les plus exceptionnelles de l'architecture médiévale et de la sculpture arménienne.
- Son incontestable importance relève de sa signification historique, mais aussi de son rôle dans le développement de l'architecture religieuse classique arménienne, dont elle est l'une des expressions culturelles et artistiques les plus spectaculaires.
- La communauté scientifique arménienne ressent fortement la nécessité de la conservation de son authenticité et le respect dû à sa composition architecturale, à ses matériaux et techniques traditionnelles.
- Et que le projet de restauration a été lancé par les autorités locales au printemps 2005.

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Recommander avec insistance au gouvernement de la Turquie d'associer périodiquement, et en tant que de besoin, les spécialistes arméniens aux projets et aux travaux de restauration, et de solliciter l'assistance de l'UNESCO.

7. Le site néolithique de Apostolos Andreas, Chypre

Proposée par ICOMOS Chypre

Notant la récente démolition du site néolithique de Apostolos Andreas, sur l'extrémité orientale de l'île de Chypre, par un bulldozer pour construire une route;

Sachant que ceci est le seul site côtier, probablement un village de pêcheurs de l'ère du néolithique pré-céramique, datant

d'environ le 6ème millénaire avant J.-C., qui illustre l'adaptation de la culture matérielle de cette période à l'environnement et aux ressources côtières;

De plus, notant les fouilles archéologiques entreprises par l'Université Turque-Chyprite en coopération avec les Universités de Tübingen et de Fribourg, Allemagne, sur le site de Gallinoporni datant de l'âge du bronze tardif, situé dans la partie nord de Chypre;

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Condamner la destruction du site de Apostolos Andreas et le changement de nom du site de Gallinoporni et, d'écrire aux autorités turques et chypriotes pour demander que des mesures soient prises pour prévenir de telles destructions et changements de nom.

8. Alburnus Maior, Roumanie

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur la gestion du patrimoine archéologique (ICAHM) et par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur l'architecture vernaculaire (CIAV)

Considérant que le site de Alburnus Maior à Rosia Montana en Roumanie est un site potentiel du patrimoine mondial,

Se reportant à la résolution 20 de la 13ème Assemblée générale de l'ICOMOS à Madrid en Espagne, à la résolution de la 14ème Assemblée générale extraordinaire à Victoria Falls au Zimbabwe; à la résolution de la conférence de l'ICOMOS qui s'est tenue à Pecs en Hongrie du 22 au 27 mai 2004 et à la déclaration de l'ICAHM sur le concept minier de Rosia Montana à Lyon en France le 9 septembre 2004.

Prenant en compte des informations récentes sur le site confirmant la menace permanente qui pèse sur lui,

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Réitérer sa profonde inquiétude sur les activités minières en cours qui ont entraîné la destruction du site archéologique de Alburnus Maior à Rosia Montana en Roumanie et de ses environs et qui menacent de la poursuivre.
- Demander l'intervention urgente des autorités nationales et de la communauté internationale afin d'assurer la protection appropriée du site.
- Demander une évaluation plus approfondie de la signification de ce site et de son patrimoine archéologique dans le contexte du patrimoine culturel européen et mondial et,
- D'exprimer une nouvelle fois sa volonté de collaborer avec les autorités roumaines et d'autres organisations pour réaliser ces demandes.

9. Tomo-no-Ura, Japon

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur l'architecture vernaculaire (CIAV) et ICOMOS Japon

Considérant que la ville de Tomo-no-Ura (Japon) est reconnue comme un lieu d'intérêt exceptionnel à titre de port ancien comptant des temples du XVe siècle, des maisons de marchand

et des rues du XVIIIe siècle, des installations portuaires en pierre et une relation avec la mer reconnue de longue date comme remarquablement belle;

Considérant que les habitants de Tomo-no-Ura ont investi des efforts méritoires pour conserver leur ville et restaurer ses bâtiments;

Considérant qu'un projet de construction d'un pont routier traversant le port détruirait les qualités essentielles de cette ville et qu'en conséquence, il ne devrait pas être réalisé;

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Demander au gouvernement du Japon et aux autorités locales d'abandonner le projet de ce pont routier et d'élaborer des mesures alternatives de gestion de la circulation, en les invitant à appuyer et contribuer à la conservation et à la restauration des édifices patrimoniaux de Tomo-no-Ura.

10. Ile de Pâques, Chili

Proposée par ICOMOS Chili

Considérant la valeur universelle exceptionnelle de l'île de Pâques, comme faisant partie du patrimoine de l'humanité et sa vulnérabilité particulière, et le fait qu'elle est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial depuis 1995

Considérant que le Chili est un Etat partie à la Convention du patrimoine mondial (1972) et un membre du Comité du patrimoine mondial, et comme tel, est encouragé à agir de façon exemplaire pour la protection de son patrimoine, et notamment de l'île de Pâques,

Considérant que le projet de construction de casinos et d'installations similaires sur l'île de Pâques soulève des inquiétudes quant au futur du site,

La 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Demander à l'UNESCO et à toutes les autres autorités y compris les Comités Nationaux de l'ICOMOS, d'intervenir auprès des autorités chiliennes afin que la construction et l'opération d'un casino ne soit plus autorisée et qu'une protection totale des valeurs tangibles et immatérielles de l'île de Pâques soit maintenue.
- Offrir aux autorités chiliennes toute l'assistance possible et l'aide de l'UNESCO pour atteindre cet objectif.

11. Patrimoine du Modernisme russe

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur le patrimoine du XXe siècle

Considérant la participation remarquable du modernisme russe au patrimoine du XXe siècle, la 15ème Assemblée générale de l'ICOMOS souligne avec inquiétude les menaces et les détériorations qui se produisent en ce moment en de nombreux endroits d'importance internationale remarquable en Russie notamment la maison et le studio de l'architecte Melnikov, le Ruskova Workers Club ainsi que le bâtiment Narkomfin qui n'est pas entretenu.

Considérant que la valeur patrimoniale de ces lieux dépasse les frontières de la Russie.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Prier instamment les organisations nationales et professionnelles compétentes d'agir de toute urgence pour assurer leur protection et prévenir tout dommage. Les actions qui sont nécessaires incluent, l'étude et l'évaluation, des mesures de protection planifiées et des approches de conservation innovantes, toutes nécessaires pour assurer leur futur.

12. Ensemble et estancias jésuites de Cordoba, Argentine

Proposée par ICOMOS Argentine

ICOMOS Argentine a informé la 15^{ème} Assemblée générale des inquiétudes soulevées par les dommages causés à l'ensemble et aux estancias jésuites de Cordoba en Argentine. Ce site a été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en décembre 2000. L'ensemble de la Manzana Jesuitica notamment nécessite une attention particulière car il est situé dans une des zones les plus urbanisées de la ville.

Considérant la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble et des estancias jésuites de Cordoba, inscrit au Patrimoine mondial en 2000,

Considérant l'impact particulier de l'urbanisation et les vibrations associées à la circulation automobile sur la conservation du site et notamment l'ensemble de la Manzana Jesuitica,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Porter cette situation à l'attention de l'UNESCO, des autorités nationales et locales, en demandant qu'elles interviennent pour assurer la restauration et l'entretien futur du site et d'adopter des mesures appropriées pour prévenir des dommages supplémentaires,
- Offrir la collaboration de l'ICOMOS pour y parvenir et assurer la conservation du site sur le long terme.

B. RESOLUTIONS SUR L'ORGANISATION

13. Organisation générale de l'ICOMOS

Proposée par le Secrétaire général de l'ICOMOS

Considérant les résolutions de la 13^{ème} Assemblée générale de Madrid (Espagne) et les discussions menées sur la question lors de la 14^{ème} Assemblée générale à Victoria Falls (Zimbabwe) relatives aux dispositions statutaires et procédurales de l'ICOMOS,

Considérant la réflexion investie par le comité ad hoc formé lors de la 13^{ème} Assemblée générale dans la préparation de propositions d'amendement qui ont été communiquées à l'ensemble des membres conformément aux Statuts en prévision de la 14^{ème} Assemblée générale, et les propositions amenées par plusieurs comités nationaux sur la question, de leur propre chef

ou en réponse à ces propositions d'amendement,

Considérant l'intérêt pour l'ICOMOS, à l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, de procéder à un examen plus large de son action pour contribuer à la conservation des monuments, sites et autres lieux patrimoniaux dans le monde à venir et ce, en prenant non seulement pour objet les Statuts de l'organisation mais aussi ses stratégies et modes de fonctionnement, dont les mécanismes de participation et de collaboration entre les diverses instances de l'ICOMOS,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Remercier l'ensemble des individus et des personnes bénévoles qui, au sein du comité ad hoc formé à Madrid, de l'ICLAFI ou d'autres comités nationaux ou internationaux, ont participé à cette réflexion et avancé des propositions et recommandations constructives sur le sujet,
- Demander au Comité exécutif, dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de l'ICOMOS, de poursuivre la réflexion et le processus de révision en relation avec l'ICLAFI sur le rôle et le fonctionnement de l'ICOMOS, en faire rapport au Comité consultatif dans les années à venir, et, si besoin, avancer des propositions de modification des règles de procédure et des statuts actuels en vue de la 16^{ème} Assemblée générale, en 2008.
- Reporter tous changements éventuels aux statuts en attendant la conclusion du processus

14. Adoption des principes d'Eger - Xi'an

Proposée par le Comité consultatif et recommandée par le Comité exécutif

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de soutenir la décision adoptée par les Comités scientifiques internationaux au cours de leur troisième session de programmation stratégique à Xi'an de :

- créer un Conseil scientifique de l'ICOMOS, qui serait composé des présidents des Comités scientifiques internationaux (ou de leurs représentants officiels),
- adopter les principes d'Eger-Xi'an comme directives de base pour le Conseil scientifique et les Comités scientifiques internationaux et porter plus avant ce processus.

15. Conseil scientifique et programme

Proposée par le Comité consultatif et recommandée par le Comité exécutif

Faisant suite à l'Assemblée générale tenue au Zimbabwe en 2003 et aux initiatives prises par le Comité consultatif de Bergen en 2004; et

Considérant l'intérêt et la réponse sans précédents démontrés par les membres de l'ICOMOS pour le programme scientifique de la 15^{ème} Assemblée générale de Xi'an; et

Considérant le potentiel qu'a l'ICOMOS d'accroître son rôle moteur dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide que le nouveau Conseil scientifique

de l'ICOMOS des Comités internationaux se voie confier les responsabilités suivantes:

- Proposer le programme scientifique triennal de l'ICOMOS au Comité exécutif ;
- Développer le contenu des symposiums scientifiques liés aux Assemblées générales, en collaboration avec le Comité national hôte ; et
- Faciliter la tenue d'un colloque thématique à chaque réunion du Comité consultatif.

16. Cotisation des membres étudiants et jeunes professionnels

Proposée par ICOMOS Canada

Attendu que le Comité exécutif a adopté une politique visant à encourager l'accroissement autant que le renouvellement des membres de l'organisation notamment en stimulant l'adhésion des jeunes étudiants et professionnels oeuvrant dans ses champs d'intérêt;

Attendu que, dans cet esprit, le Comité exécutif a décrété que la cotisation annuelle d'un membre âgé de 28 ans ou moins serait fixée à 50% de la cotisation d'un membre régulier;

Attendu qu'il y a lieu de renforcer la politique mise en avant par le Comité exécutif et de promouvoir encore davantage la présence des jeunes au sein de l'organisation;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide :

- De demander que la cotisation annuelle d'un membre âgé de 30 ans ou moins soit dorénavant fixée à 50% de la cotisation d'un membre régulier ; et
- Que le paiement de cette cotisation lui confère tous les droits et privilèges accordés à un membre régulier.

17. Paiement des cotisations 2006

Proposée par le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif ayant examiné la question des cotisations des membres, des catégories et de l'échéance pour le règlement, recommande que:

Attendu que le Comité exécutif a décidé d'exiger que dorénavant le versement par les Comités nationaux de la cotisation annuelle des membres se fasse en euros plutôt qu'en dollars;

Attendu qu'il est impossible pour un grand nombre de ces comités de modifier leurs règles internes de perception de la cotisation de leurs membres de manière à pouvoir l'ajuster à la décision du Comité exécutif dès 2006;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide que:

- Tous les Comités Nationaux de l'ICOMOS paieront les cotisations de leurs membres en Euro au lieu du dollar américain \$US (aux fins de clarification, si vous payez actuellement 20 \$US par membres, désormais vous paierez 20 Euros). Tous les Comités européens, y compris ceux qui ne sont pas dans la zone euro, règlent leurs cotisations en Euro depuis 2004.
- Le règlement en Euro prendra effet en 2007

- Les catégories des 10, 20, 30, et 40 sont inchangées.
- La date limite pour l'envoi des règlements à Paris sera le 30 juin 2006.
- Au cours de l'année 2006, le Comité exécutif avec son Trésorier général élaboreront un programme de paiement incitatif. L'objectif de ce programme est de développer des mesures incitatives pour permettre un paiement anticipé, s'adressant aux Comités qui s'acquittent de leurs cotisations en temps et en heure pour plusieurs années consécutives et pour les Comités qui ont considérablement augmenté le nombre de leurs membres.

18. Publication annuelle des comptes d'ICOMOS International

Proposée par ICOMOS Australie

Considérant la situation financière d'ICOMOS International telle qu'elle a été soulignée par le Trésorier général, et dans le but d'aider les Comités Nationaux à comprendre cette situation et à la relayer auprès de leurs membres afin de l'améliorer dans le futur,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide que:

- Les comptes annuels, certifiés par le commissaire aux comptes agréé d'ICOMOS International, incluant au minimum le résultat par rapport au budget initial et le bilan, à la fois pour l'année financière qui vient de se clôturer et l'année précédente, soient publiés chaque année dans le numéro des *Nouvelles de l'ICOMOS* qui suit l'audition des comptes, et
- Qu'ils soient accompagnés d'une déclaration du Trésorier général de l'ICOMOS interprétant les comptes et faisant rapport des éventuelles divergences majeures entre le budget et les résultats réels.

19. Constitution d'un groupe de travail pour étudier des stratégies de financement pour ICOMOS

Proposée par ICOMOS France

Lors de la réunion du Comité consultatif des 15 et 16 octobre 2005, il a été décidé de créer un groupe de travail pour étudier quelles stratégies sont susceptibles d'aider l'ICOMOS à planifier et à gérer ses questions financières.

Des membres des Comités nationaux de France, Afrique du Sud, Suède et Bulgarie, ayant tenu une réunion préparatoire, ont proposé la résolution suivante.

Reconnaissant la nécessité d'apporter une assistance au Trésorier général, au Comité exécutif et au Secrétariat, portant sur une stratégie durable de recherche de financement pour l'avenir.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Créer un groupe de travail composé notamment de membres des Comités nationaux de France, Afrique du Sud, Suède, Belgique, Etats Unis et Bulgarie et le charge de :
 - Définir les objectifs de toute future stratégie financière.

Une transformation profonde de la manière dont l'ICOMOS prévoit, dirige et audite ses affaires doit être menée à bien.

- Développer les solutions pour atteindre ces objectifs, tant pour le fonctionnement permanent que pour les activités et les projets.

20. Fonds de solidarité Victoria Falls

Proposée par ICOMOS France

Compte tenu des difficultés récurrentes de certains membres à participer aux Assemblées générales, la création d'un Fonds de solidarité, appelé Fonds Victoria Falls et destiné à financer cette participation, a fait l'objet d'une proposition de résolution lors de la 14^{ème} Assemblée générale.

Souhaitant mettre en pratique les objectifs décrits dans cette résolution dont il a été l'un des signataires, le Comité ICOMOS Belgique a demandé en 2005 à ses membres de verser, sur base volontaire, un montant minimum annuel équivalent à 20% de la cotisation, en vue de constituer la première assiette financière de ce Fonds.

Le Comité ICOMOS Belgique a parallèlement demandé au Secrétariat international de gérer ce Fonds selon des principes semblables à ceux appliqués pour la Fondation Getty, à savoir:

Du point de vue du gestionnaire du Fonds:

- La garantie de l'anonymat du donateur : aucun lien ne peut être établi entre le comité donateur et le bénéficiaire ;
- La sélection des candidats par un comité indépendant (5 à 6 personnes), selon des critères objectifs : diversité géographique, profil scientifique du candidat, représentativité au sein de son comité national, ...
- La recherche de transports et logements décentes mais le moins onéreux possible de manière à partager les sommes disponibles en un maximum de bénéficiaires ;
- L'établissement, chaque année, d'un bilan des dépenses.

Du point de vue du bénéficiaire :

- La nécessité d'une contribution financière personnelle, même minime ;
- L'obligation de faire, à temps, toutes les démarches administratives nécessaires pour l'obtention des formalités administratives indispensables (passeport, visa, vaccins, ...);
- Une participation active à l'Assemblée.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Recommander à tous les Comités nationaux de l'ICOMOS d'instaurer ce principe de solidarité dans la cotisation annuelle de leurs membres, suivant l'exemple d'ICOMOS Belgique. Ainsi, chaque comité permettra selon ses moyens, que ce Fonds puisse réellement exister, s'accroître avec d'autres aides financières éventuelles, et acquérir un statut permanent, donnant ainsi aux collègues en difficulté les moyens de participer aux réunions internationales de l'ICOMOS.

21. Programme de publication ICOMOS

Proposée par le Comité de rédaction de l'ICOMOS et recommandée par le Comité Exécutif

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide que:

- Le programme international de publication soit basé sur des priorités identifiées et soit accompagné d'un projet de budget de publication ;
- Les publications soient minutieusement revues afin d'assurer la qualité la plus grande ;
- Chaque publication ait un directeur de publication coordinateur ;
- Les protocoles qui définissent le processus de publication garantissent que les publications débutent avec un budget approprié et un engagement de financement ;
- Un montant spécifique du budget de l'ICOMOS soit alloué à la communication et aux publications ;
- Les revenus tirés des ventes des publications soient affectés aux publications futures ;
- Des stratégies soient développées afin d'assurer la meilleure diffusion possible des fonds disponibles, incluant:
 - explorer les possibilités de nommer une maison d'édition chargée des publications ICOMOS ;
 - mettre en ligne les publications les plus importantes ;
- et que ce processus soit supervisé par le Comité de rédaction de l'ICOMOS qui devrait fournir des rapports réguliers au Comité exécutif et au Comité consultatif.

22. Préparation aux risques pour le patrimoine culturel et la participation de l'ICOMOS au Comité International du Bouclier Bleu

Proposée par ICOMOS Macédoine, ICOMOS Suède et le Secrétaire Général de l'ICOMOS

Considérant la nécessité d'améliorer le niveau de préparation et d'efficacité de la réponse aux désastres comme faisant partie des pratiques de conservation et de l'accomplissement de la mission de l'ICOMOS ;

Considérant la fondation du Comité International du Bouclier bleu (ICBS) en tant que partenariat entre l'ICOMOS, l'ICOM, l'ICA et l'IFLA (Bibliothèques) pour accomplir les objectifs et les activités définis comme principes fondateurs et principes d'accord de l'ICBS comme suit:

- Faciliter l'intervention de la communauté internationale lorsque le patrimoine culturel est menacé ou lors de situations d'urgence ;
- Encourager la sauvegarde et le respect du patrimoine culturel et plus particulièrement la prévention des risques ;
- Former des experts au niveau national et interrégional capables de prévenir et maîtriser une catastrophe puis d'assurer un retour à la normale ;
- Intervenir en tant que consultant pour protéger le patrimoine culturel en danger ;
- Travailler en liaison avec d'autres organisations notamment l'UNESCO, l'ICCROM et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Considérant la valeur des conventions internationales telles que la Convention de La Haye (1954) sur la protection des biens culturels en cas de conflit armés qui reconnaît le rôle de l'ICBS en tant qu'organisation consultative;

Reconnaissant les activités et l'engagement de plusieurs

Comités nationaux de l'ICOMOS sur le thème et comme faisant partie des comités nationaux du Bouclier bleu, et le travail des organisations partenaires telles que « *Heritage without borders* » ;

Reconnaissant la création du Comité International sur la préparation aux risques (ICORP) par l'ICOMOS pour promouvoir une telle activité ;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de:

- Approuver formellement les principes fondateurs du Comité international du Bouclier bleu en tant que mécanisme de partenariat et de coordination ;
- Inviter tous les Etats à ratifier la Convention de La Haye de 1954 sur la protection des biens culturels en cas de conflit armés et son premier et deuxième protocole et à les mettre en œuvre en coopération avec l'ICOMOS et ses partenaires ;
- Encourager la création et la diffusion d'orientations sur la préparation aux risques pour les monuments, les sites et d'autres catégories de lieux patrimoniaux, en particulier grâce à la participation des Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS à l'ICORP.

23. Programme de bénévoles ICOMOS

Proposée par ICOMOS Australie

Considérant que l'utilisation sage et efficace des ressources de l'ICOMOS implique non seulement les finances mais aussi l'énergie, l'engagement et l'expertise de nos membres internationaux ; et

De plus, constatant que :

- De nombreux Comités Nationaux ont besoin de formes particulières d'assistance pour, par exemple, faciliter le renforcement des capacités des nouveaux Comités Nationaux et de ceux récemment relancés, ou en réponse aux catastrophes et à leurs impacts généralisés et dévastateurs sur l'homme, l'environnement et la culture ;
- Dans l'esprit d'une coopération internationale et d'une amitié professionnelle, il existe un enthousiasme largement partagé au sein des membres de l'ICOMOS pour participer à des activités liées à la conservation du patrimoine dans des lieux qui se situent au-delà des frontières de leur propre pays ou région ;
- Le processus de révision stratégique des Comités Scientifiques Internationaux a abouti à un signal fort de la part des Comités Scientifiques Internationaux exprimant leur volonté de mettre leur expertise spécialisée au service des Comités Nationaux du monde entier, quand ils en ont besoin ; et

Notant que, bien que les bénévoles ne peuvent pas remplacer le rôle de valeur des employés rémunérés de l'ICOMOS, un petit nombre de bénévoles et de stagiaires assiste le Secrétariat dans ses fonctions ; et

Tirant parti du travail détaillé et des discussions sur la formation d'un programme international de bénévoles de l'ICOMOS par le Comité Exécutif au cours du dernier triennium ;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- La mise en œuvre du programme international de bénévoles

de l'ICOMOS et,

- La poursuite par le Comité Exécutif du développement actif et la promotion de l'application de ce programme.

C. DOCTRINE

24. Développement des Comités et projets au Moyen-Orient

Proposée par les Comités nationaux de l'Afrique et du Moyen-Orient et recommandée par le Comité exécutif

Notant la richesse du patrimoine de la région du Moyen-Orient, la 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide:

- De prier instamment le Comité exécutif de localiser des professionnels dans tous les pays de la région afin d'établir des Comités Nationaux qui fonctionnent ; et
- D'engager également tous les Comités Nationaux à lancer et à développer des projets régionaux sur la conservation du patrimoine.

25. Fonds du patrimoine mondial africain

Proposée par les Comités nationaux de l'Afrique et du Moyen-Orient et recommandée par le Comité exécutif

Notant la discussion sur la déclaration d'intention africaine pour le patrimoine qui a eu lieu au cours de la réunion récente du Comité du patrimoine mondial à Durban en Afrique du Sud.

Accueillant favorablement la création récente du fonds du patrimoine mondial africain. Estimant que le fonds fera beaucoup pour élever le niveau des propositions d'inscription et pour la conservation des sites du patrimoine mondial en Afrique,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Demander aux Comités nationaux de l'ICOMOS d'engager les Etats Parties à la Convention du patrimoine mondial de leur pays à soutenir cette initiative de quelque façon que ce soit.

26. Patrimoine hors frontières

Proposée par les Comités nationaux de l'Europe et recommandée par le Comité exécutif

Considérant que la fluctuation des frontières politiques des pays ne tient pas toujours compte des bassins culturels, de leurs expressions architecturales et artistiques, de leurs modes d'organisation de l'espace, que parfois elle sépare,

Considérant que la conservation du patrimoine est universelle et s'impose à tous,

Et considérant enfin, que celle-ci doit d'abord et avant tout bénéficier des meilleurs spécialistes la concernant,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an,

Chine, en octobre 2005, décide que :

- l'ensemble de la communauté scientifique de chaque pays sollicite et s'adjoigne, dans le cas de patrimoines partagés, l'assistance éclairée des experts les plus compétents, et notamment ceux des pays voisins avec qui ils l'ont en commun.

27. Itinéraires culturels – Projet de Charte

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur les itinéraires culturels (CIIC) et recommandée par le Comité exécutif

Considérant:

- L'évolution du concept de patrimoine, qui inclue aujourd'hui des ensembles d'échelle territoriale,
- Que, parmi les nouvelles catégories patrimoniales qui prennent en compte les valeurs de l'environnement, les Itinéraires Culturels révèlent la macro structure du patrimoine à différents niveaux et aident à illustrer la conception contemporaine des valeurs du patrimoine culturel comme une ressource pour le développement social et économique durable.
- Que le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a reconnu les Itinéraires Culturels comme catégorie patrimoniale à travers son inclusion dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, approuvées en février 2005.
- Que, vis-à-vis de cette situation, il est nécessaire et péremptoire que l'ICOMOS définisse et adopte des principes théoriques, méthodologiques et de gestion pour l'identification et l'évaluation des Itinéraires Culturels.
- Que le Comité international sur les Itinéraires Culturels de l'ICOMOS (CIIC) a développé un travail intense conduisant à la définition et à la clarification de termes et concepts, et à établir des orientations pour entreprendre sur une base scientifique l'identification des Itinéraires Culturels et la méthode de travail dans ce champ spécifique.
- Que, comme résultat, le CIIC a élaboré un projet de Charte sur les Itinéraires Culturels, qui a été soumis à l'attention du Bureau et du Comité exécutif de l'ICOMOS lors des réunions de La Havane (juin 2005) et de Xi'an (octobre 2005).

La 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide que :

- Le projet de Charte élaboré par le Comité International sur les Itinéraires Culturels (CIIC) soit amplement distribué à tous les comités nationaux et internationaux afin qu'il soit connu et discuté, de façon à arriver le plus vite possible à son adoption comme texte théorique et doctrinal officiel de l'ICOMOS.

28. Patrimoine et recherche sur l'intérêt du public

Proposée par Peter Goodchild (membre ICOMOS UK)

Parmi les membres de l'ICOMOS, il est communément admis qu'il est d'une importance vitale que le grand public soutienne la conservation du patrimoine culturel. Il existe une information factuelle variable sur les niveaux de soutien qui existent actuellement dans les différents pays du monde et sur leurs implications.

Au Royaume-Uni, l'agence du gouvernement appelé *English Heritage* a effectué un sondage d'opinion en 2000 qui a révélé un niveau de soutien du public très élevé qui dépassait toutes les espérances. En 2005, le bureau du patrimoine de New South Wales en Australie a entrepris une étude complémentaire.

Des résultats tels que ceux-là ont des implications importantes sur les ressources du travail de conservation.

La 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Prendre en considération les informations quantitatives concernant l'intérêt du public et le soutien qu'il manifeste pour la conservation du patrimoine, avec des références spécifiques aux domaines d'expertise couverts par l'ICOMOS ;
- Encourager la mise en place d'un projet qui permettrait de rassembler les informations sur le sujet ;
- Organiser un symposium pour revoir les données collectées et leurs implications pour la conservation du patrimoine culturel ; et
- Publier les résultats.

29. Déclaration de Kyoto 2005

Proposée par le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur la préparation aux risques (ICORP)

Reconnaissant les menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel mondial dues aux catastrophes naturelles et aux déprédations du fait de l'homme, et

Reconnaissant les initiatives prises par l'ICOMOS ces dernières décennies et le partenariat qui a été développé avec l'UNESCO, l'ICCROM, l'ICOM, l'ICA, et l'IFLA (Bibliothèques) ; et

Reconnaissant les initiatives intergouvernementales telles que la « décennie internationale pour la réduction des catastrophes naturelles » (IDNDR) ; et

Prenant note des principes contenus dans la « déclaration de Kyoto de 2005 sur la protection des biens culturels, des secteurs historiques et leurs milieux contre la perte due aux catastrophes » approuvée lors du symposium international de Kyoto de 2005 *Towards the Protection of Cultural Properties and Historic Urban Areas from Disaster* qui s'est tenu à l'Hôtel de ville de Kyoto le 16 janvier 2005 ; et

Prenant note des recommandations approuvées par l'UNESCO/l'ICCROM/l'Agence Japonaise pour les Affaires culturelles lors de la session thématique sur la gestion des risques pour le patrimoine culturel, qui s'est tenue le 19 janvier 2005 comme l'un des éléments de la *World Conference on Disaster Reduction*, qui s'est tenue du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe, Japon.

La 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de encourager les Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS à :

- Etudier et à commenter la Déclaration de Kyoto et les Recommandations de Kobe dans leur contexte national et thématique ;
- Contacter les autorités internationales et nationales afin de promouvoir ces principes et l'intégration du patrimoine

culturel dans la planification d'urgence et la formation en matière de catastrophes.

30. Patrimoine industriel

Proposée par le Secrétaire général de l'ICOMOS

Considérant l'intérêt de l'ICOMOS pour toutes les formes de constructions, ensembles ou sites, et plus spécifiquement ceux associés aux activités industrielles des différentes époques, dont la reconnaissance et la conservation sont affectés par divers facteurs particuliers,

Considérant la collaboration entre ICOMOS et le TICCIH (*The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage*) dont l'Assemblée générale tenue à Nizhny Tagil (Russie) en 2003, adopta un énoncé sur la conservation de ce patrimoine qui a été distribué aux participants de la 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS pour information,

Considérant la décision du Comité exécutif d'identifier le patrimoine de la production comme thème pour la prochaine Journée mondiale des monuments et sites, le 18 avril 2006,

La 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Approuver la décision du Comité exécutif relative au thème du 18 avril 2006 en encourageant l'ensemble des Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS à tenir des activités qui valorisent ce patrimoine industriel et aident à sa conservation ;
- Engager l'ICOMOS, en collaboration avec le TICCIH et en prenant compte de ses textes, dans une réflexion spécifique sur la conservation du patrimoine industriel en vue de proposer un énoncé de principes à la 16^e Assemblée générale, en 2008.

31. Reconnaissance du Siège des Nations Unies au titre du patrimoine mondial

Proposée par le Comité scientifique international sur le patrimoine du XX^e siècle et US ICOMOS

Considérant l'intérêt de l'ICOMOS pour le patrimoine culturel du 20^e siècle, exprimé notamment dans la création d'un Comité scientifique international sur ce sujet afin de créer un forum permanent de coopération sur le sujet,

Considérant le succès de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972) à laquelle adhèrent près de 180 pays et à la mise en œuvre de laquelle l'ICOMOS collabore activement comme organe consultatif,

Tenant compte des discussions lors de la rencontre de l'ICOMOS à Queretaro (Mexique) en 2003 sur la représentativité de la Liste du patrimoine mondial dans les Amériques, lesquelles ont mis en lumière la présence sur ce continent du Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, un lieu hautement significatif au plan de l'histoire mondiale récente et un ensemble architectural et artistique d'intérêt;

La 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Attirer l'attention des responsables du Secrétariat

de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion du 60^e anniversaire de cette organisation, sur la valeur patrimoniale de son siège et l'intérêt d'accorder toute l'attention nécessaire à sa conservation et à sa gestion en conséquence;

- Inviter l'Organisation des Nations Unies à attribuer une reconnaissance à son siège comme lieu patrimoine d'intérêt mondial dans le cadre particulier de sa situation juridique;
- Offrir l'assistance et la collaboration de l'ICOMOS à cette fin.

32. Patrimoine religieux

Proposée par : ICOMOS Canada, Chili, Colombie, Bénin, Israël, Mexique, Pays-Bas et Suède

Considérant la diversité des biens matériels et immatériels du patrimoine religieux – édifices, œuvres d'art et collections, archives, paysages sacrés, traditions – et l'importante contribution de ces biens à l'ensemble des patrimoines nationaux à travers le monde ou encore à la Liste du patrimoine mondial,

Considérant les défis majeurs de protection et de conservation que pose ce patrimoine compte tenu de son statut juridique particulier, de ses besoins physiques particuliers en matière de conservation et de restauration, de l'évolution des sociétés et des conflits ou tensions dont il est souvent la cible,

Considérant les initiatives prises par plusieurs Comités nationaux de l'ICOMOS, des réflexions menées par des organismes comme l'ICCROM ou le Conseil de l'Europe, ainsi que les accords de collaboration conclus entre l'ICOMOS et des organisations internationales ou le Saint-Siège, portant directement ou potentiellement sur le thème du patrimoine religieux,

La 15^e Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Demander l'établissement d'un programme international thématique au sein de l'ICOMOS sur la question du patrimoine religieux et explorer les collaborations possibles avec l'UNESCO et d'autres organisations à ce chapitre;
- Encourager les Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS à examiner la question dans leur contexte national ou scientifique afin de pouvoir contribuer à l'action internationale de l'ICOMOS.

33. Le patrimoine dans le processus de l'étude d'impact sur l'environnement

Proposée par Arlene Fleming (membre US ICOMOS) ; Sheridan Burke (membre ICOMOS Australie), Dinu Bumbaru (membre ICOMOS Canada)

La protection du patrimoine requiert que les professionnels du patrimoine et les organisations qui oeuvrent dans ce domaine soient impliquées dans l'étude et la planification des projets de développement d'infrastructures dès leur phase initiale.

Le processus de l'étude d'impact sur l'environnement (*Environmental Impact Assessment process – EIA*), utilisé dans la préparation de projets, devrait inclure une composante sur le patrimoine culturel.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide que :

- L'ICOMOS, grâce à ses Comités nationaux et scientifiques, devrait encourager l'implication des professionnels du patrimoine dans le processus de développement de ces projets, avec une attention particulière accordée au processus d'étude d'impact sur l'environnement.

34. Formation des jeunes professionnels africains

Proposée par les Comités nationaux de l'ICOMOS de l'Afrique et du Moyen-Orient

Reconnaissant la nécessité de développer les compétences et les capacités en matière de gestion du patrimoine en Afrique, et le succès des initiatives de formation existantes de certaines institutions destinées uniquement aux professionnels des institutions gouvernementales,

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- De soutenir une initiative des sous-régions Africaines visant à lancer des projets pilotes ayant pour objectif de former des jeunes professionnels africains travaillant en dehors des institutions gouvernementales, par le biais de tous les Comités scientifiques internationaux, mais plus particulièrement du Comité international de la formation (CIF).

35. Les changements climatiques

Proposée par le Secrétaire général de l'ICOMOS

Tenant compte de la préoccupation permanente de l'ICOMOS pour le sort des monuments, sites et autres formes de lieux patrimoniaux lors de désastres naturels, notamment ceux d'origine atmosphérique comme les ouragans, les verglas, les sécheresses et les inondations, les glissements de terrain ou les incendies qui en résultent avec leurs impacts dévastateurs sur les communautés et sur le patrimoine culturel comme l'ont démontré récemment les ouragans Katrina et Stan ou les crues en Europe de l'Est;

Tenant compte des textes de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972) et des chartes et autres textes de l'ICOMOS, y compris la Charte de Florence (1981) sur la protection des jardins historiques qui, composés de végétaux vivants, sont lourdement touchés par ces événements, et par l'évolution du climat qui en affecte l'environnement physique;

Considérant que la science démontre graduellement qu'il existe une relation entre l'accroissement de l'intensité de tels phénomènes et les activités humaines qui affectent le climat et, donc, l'intérêt accru de la communauté et des institutions internationales comme les Nations Unies et ses agences dont l'UNESCO, qui ont convoqué la tenue d'une conférence internationale à Montréal (Canada), en décembre 2005;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Exprimer aux organisateurs et aux participants à la Conférence de Montréal sur le changement climatique,

la vive préoccupation de l'ICOMOS quant aux impacts de ce changement sur le patrimoine culturel, matériel et immatériel, dans toute sa diversité typologique, culturelle et historique et le besoin urgent de voir à ce qu'il soit spécifiquement pris en considération parmi les sujets traités à la Conférence, dans ses conclusions et dans les actions qui en découleront;

- Offrir sa plus grande disponibilité à collaborer, notamment par son réseau mondial de Comités nationaux et internationaux (y compris ICORP) avec l'UNESCO et d'autres organisations compétentes, pour documenter les impacts des changements climatiques sur le patrimoine culturel et pour développer des mesures préventives adéquates.

36. Convention cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société

Proposée par ICOMOS Suède, ICOMOS Belgique et ICOMOS France

Se félicitant de l'adoption de la Convention cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, le 13 octobre 2005 ;

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Encourager les membres de l'ICOMOS à prendre ce texte en considération.

37. Déclaration de Séoul sur le tourisme dans les villes et les espaces historiques d'Asie

Proposée par ICOMOS République de Corée

Se réunissant à Séoul en Corée du 30 mai au 1^{er} juin 2005 pour participer à la conférence régionale 2005 de l'ICOMOS : *Gérer le tourisme dans les villes et les espaces historiques d'Asie*, et réfléchissant à la *Hoi An Declaration on the Conservation of Historic Districts in Asia*, la réunion a décidé de présenter la déclaration de Séoul à l'Assemblée générale de Xi'an en Chine en octobre 2005 afin que ses recommandations soient partagées au sein du large réseau des Comités et partenaires de l'ICOMOS, et afin d'encourager la coopération entre les Comités nationaux et internationaux sur le thème universel du tourisme dans les villes et les espaces historiques

La conférence régionale 2005 de l'ICOMOS à Séoul appelle à une large diffusion et à un débat sur la déclaration de Séoul afin que les réflexions, les stratégies, et les approches qu'elle exprime puissent contribuer à l'amélioration de la gestion du tourisme dans les villes et les espaces d'Asie et au développement d'un dialogue entre les intérêts de la conservation et ceux du tourisme.

La 15^{ème} Assemblée générale de l'ICOMOS, réunie à Xi'an, Chine, en octobre 2005, décide de :

- Recommander que les Comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS assurent la diffusion et le suivi de la déclaration.

DÉCLARATION DE XI'AN SUR LA CONSERVATION DU CONTEXTE DES CONSTRUCTIONS, DES SITES ET DES SECTEURS PATRIMONIAUX

Adoptée à Xi'an, Chine par la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS le 21 octobre 2005
Ajustements finaux – le 22 octobre 2005
Disponible en anglais et espagnol sur www.icomos.org

Préambule

Réunis dans l'ancienne ville de Xi'an (Chine) du 17 au 21 octobre 2005 sur l'invitation d'ICOMOS Chine, à l'occasion de la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS et des célébrations marquant le 40^{ème} anniversaire de son engagement de longue date pour la sauvegarde et la conservation du patrimoine culturel à travers le monde comme partie intégrale de son développement durable et humain ;

Bénéficiant de l'apport diversifié des cas et des réflexions mis en commun lors du symposium international de l'Assemblée Générale sur les *Monuments et sites dans leur milieu – Conserver le patrimoine culturel dans des villes et des paysages en mutation* et profitant de la vaste expérience des autorités, des institutions et des spécialistes de la Chine et du monde entier en matière de gestion et de conservation de constructions, de sites et de secteurs patrimoniaux tels que les villes historiques, les paysages terrestres ou maritimes, les routes culturelles et les sites archéologiques dans le contexte d'une accélération du changement et du développement ;

Prenant note de l'intérêt professionnel et international pour la conservation du contexte des monuments et des sites tel qu'il est exprimé dans la *Charte internationale pour la conservation et la restauration des monuments et des sites – la charte de Venise* (1964) – et dans les nombreux textes qu'elle a inspirés, notamment par l'intermédiaire des comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS, ainsi que dans le *Document de Nara sur l'authenticité* (1994) et les conclusions, recommandations et déclarations de réunions internationales sur les villes historiques (*Hoi An Declaration on the Conservation of Historic Cities in Asia*, 2003), sur les programmes de reconstruction suite aux catastrophes (*Declaration on the recovery of Bam's cultural heritage*, 2004), et sur le tourisme et les secteurs patrimoniaux (*Seoul Declaration on Tourism in Asia's Historic Towns and Areas*, 2005) ;

Notant les références relatives au concept du contexte dans les conventions et les recommandations de l'UNESCO comme la *Recommandation concernant la sauvegarde de la beauté et du caractère des paysages et des sites* (1962), la *Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés* (1968), la *Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine* (1976), la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* (2003) et plus précisément la *Convention du patrimoine mondial* (1972) et ses Orientations où « situation et cadre » figurent parmi les attributs de l'authenticité des biens, avec l'exigence d'une protection adéquate du contexte par la mise en place de zones tampons, et l'opportunité permanente que représente cette convention pour une coopération internationale et interdisciplinaire entre l'ICOMOS, l'UNESCO et les autres partenaires ainsi que pour des progrès sur des sujets comme l'authenticité ou la conservation des paysages urbains historiques exprimée notamment dans le *Mémorandum de Vienne* (2005) ;

Soulignant la nécessité de répondre adéquatement à la transformation rapide et graduelle des villes, des paysages et des routes d'intérêt patrimonial, suite au changement des modes de vie ou de l'agriculture, au développement, au tourisme ou aux catastrophes d'origine naturelle ou humaine, et le besoin de reconnaître, de protéger et d'assurer le maintien de la présence significative des constructions, de sites ou de secteurs patrimoniaux dans leur contexte comme moyen de minimiser les menaces

que ces processus de transformation constituent à l'encontre du patrimoine culturel dans toute la richesse de son authenticité, de sa signification, de ses dimensions, de son intégrité et de sa diversité,

Les participants à la 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS, adoptent cette Déclaration de principes et de recommandations, et l'adressent aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales, aux autorités nationales et locales ainsi qu'à toutes les institutions et les spécialistes aptes à contribuer par la législation, par les pratiques, par les processus d'aménagement et de planification et par la gestion à une meilleure protection et conservation dans leur contexte, des constructions, des sites et des territoires patrimoniaux du monde.

Reconnaître l'apport du contexte à la valeur des monuments, des sites et des secteurs patrimoniaux

1. Le contexte d'une construction, d'un site ou d'un secteur patrimonial se définit comme étant l'environnement immédiat ou distant qui participe ou contribue à sa signification et à sa singularité.

Au-delà des aspects physiques et visuels, le contexte comprend l'interaction avec l'environnement naturel, les pratiques sociales ou spirituelles passées ou actuelles, les coutumes, le savoir traditionnel, l'usage, les activités et d'autres formes ou expressions tenant du patrimoine culturel immatériel qui ont créé et façonnent l'espace ainsi que le milieu culturel, social et économique actuel et dynamique.

2. Les constructions, les sites ou les secteurs patrimoniaux de différentes échelles, comprenant les édifices ou aménagements individuels, les villes ou paysages urbains historiques, les paysages terrestres ou maritimes, les routes culturelles et les sites archéologiques tirent leur signification et singularité de leurs dimensions sociales et spirituelles, historiques, artistiques, esthétiques, naturelles, scientifiques, culturelles ou autres telles qu'elles sont perçues. Ils tirent également leur signification et leur singularité de leurs relations significatives avec leur milieu physique, visuel, spirituel ou culturel.

Ces relations peuvent être le résultat d'un acte créateur conscient et planifié, de croyances ou pratiques spirituelles, d'événements historiques, de l'usage ou d'un processus cumulatif et organique à travers le temps et les traditions culturelles.

Comprendre, documenter et interpréter le milieu dans divers contextes

3. Comprendre, documenter et interpréter le contexte de toute construction, site ou secteur sont des actes essentiels à la définition et à l'appréciation de leur intérêt patrimonial.

La définition du contexte exige de comprendre l'histoire, l'évolution et le caractère des environs d'un bien patrimonial. Elle appelle un processus qui prenne en compte de multiples facteurs tenant autant de l'expérience des approches et des abords que du bien patrimonial en tant que tel.

4. Comprendre le contexte de manière inclusive demande une approche multidisciplinaire et l'utilisation de sources d'information diversifiées.

Les sources comprennent les registres et les archives formels, les descriptions artistiques ou scientifiques, l'histoire orale et le savoir traditionnel, les perspectives des communautés locales et associées tout comme l'analyse des vues et perspectives. Les traditions culturelles, les rites, les pratiques ou concepts spirituels tout comme l'histoire, la topographie, l'environnement naturel, les usages et autres facteurs contribuent à décrire l'éventail des intérêts et des dimensions matérielles et immatérielles du contexte. L'identification du contexte devrait présenter son caractère et ses diverses dimensions ainsi que sa relation au bien patrimonial.

Développer des outils et des pratiques d'aménagement et de planification pour conserver et gérer le contexte

5. La mise en oeuvre d'outils efficaces de législation, de planification, d'ordre politique, de stratégies et de pratiques propres à assurer une gestion durable du contexte requiert une cohérence et un suivi dans leur application tout en répondant aux particularités locales et culturelles.

Les outils qui servent à gérer le contexte des biens patrimoniaux comprennent des mesures législatives, la formation de professionnels, le développement de plans et systèmes de conservation et de gestion complets et l'utilisation de méthodes d'évaluation d'impacts qui traitent adéquatement du patrimoine.

6. La législation, la réglementation et les directives pour la protection, la conservation et la gestion des constructions, des sites et des secteurs d'intérêt patrimonial devraient prévoir la mise en place d'une zone de protection ou zone tampon définie en fonction de l'intérêt et du caractère spécifique de leur contexte.

7. Les instruments pour la planification devraient intégrer des mesures de contrôle efficace pour contrôler l'impact de changements progressifs ou rapides sur le contexte.

Les silhouettes, les vues ou le dégagement entre tout nouveau projet public ou privé et des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux sont des considérations essentielles à avoir pour prévenir les intrusions visuelles et spatiales ou des usages inadéquats dans un contexte chargé de signification.

8. Les études d'impact sur le patrimoine devraient être requises pour tout nouveau projet qui pourrait affecter la signification des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux ou de leur contexte.

Les projets aux abords ou dans le contexte de constructions, de sites ou de secteurs patrimoniaux devraient être traités de manière à ce qu'ils contribuent à leur signification et à leur singularité.

Suivre et gérer le changement qui porte atteinte au milieu

9. La nature constante des changements touchant le contexte des constructions, sites et secteurs patrimoniaux demande un suivi et une gestion continue du rythme et des impacts particuliers ou cumulatifs.

Les transformations progressives et rapides des paysages urbains et ruraux, des modes de vie, des économies et de l'environnement naturel peuvent porter une atteinte substantielle

voire irréversible à l'apport authentique du contexte à l'intérêt patrimonial d'une construction, d'un site ou d'un secteur.

10. L'évolution du contexte d'une construction, d'un site ou d'un secteur patrimonial doit être gérée de manière à lui conserver sa signification et sa singularité.

Gérer la transformation du contexte des constructions, sites ou secteurs patrimoniaux ne signifie pas faire obstacle à tout changement.

11. Le suivi devrait amener des méthodes et des actions pour évaluer et mesurer la dégradation, la perte de signification ou la banalisation, mais aussi pour les prévenir ou y remédier et pour proposer des améliorations dans les pratiques de conservation, de gestion et d'interprétation.

Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs devraient être définis pour évaluer l'apport du contexte à l'intérêt patrimonial d'une construction, d'un site ou d'un secteur.

Les indicateurs de suivi devraient couvrir les aspects physiques comme les vues, la silhouette urbaine, les espaces libres, la pollution atmosphérique ou sonore ainsi que les aspects économiques, sociaux et culturels.

Œuvrer avec les communautés locales, interdisciplinaires et internationales pour une sensibilisation et une meilleure conservation et gestion du contexte

12. La coopération et l'engagement des communautés locales et associées sont nécessaires pour élaborer des stratégies durables pour la conservation et la gestion du contexte.

L'interdisciplinarité devrait être promue comme pratique normale de conservation et de gestion des contextes ; par exemple, en mettant à contribution les domaines de l'architecture, de la planification urbaine et régionale, de la gestion des paysages, de l'anthropologie, de l'histoire, de l'archéologie, de l'ethnologie, de la muséologie ou des archives.

La coopération avec les institutions et les spécialistes du patrimoine naturel est aussi encouragée pour une bonne pratique d'identification, de protection, de présentation et d'interprétation des constructions, sites et espaces patrimoniaux.

13. La formation professionnelle, l'interprétation, l'éducation et la sensibilisation du public devraient être encouragés afin de soutenir cette coopération et de partager les connaissances tout autant que pour promouvoir les objectifs de la conservation et accroître l'efficacité des instruments de protection, des plans de gestion et autres outils.

L'expérience, le savoir et les outils élaborés dans le cadre des démarches et processus de conservation des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux devraient être étendus pour aider à la gestion de leur contexte.

Des ressources devraient être allouées pour la recherche, l'évaluation et la planification stratégique nécessaire à la conservation et à la gestion du contexte des constructions, des sites et des secteurs patrimoniaux.

La sensibilité à l'importance du contexte dans toutes ses dimensions matérielles et immatérielles est la responsabilité partagée des professionnels, des institutions, des communautés locales et associées qui devraient prendre en considération tous ses aspects lors de la prise de décision.

Les Comités Internationaux désormais accessibles à tous les membres de l'ICOMOS

Les trois années de planification stratégique entamées par les Comités Scientifiques Internationaux (CSI) de l'ICOMOS après l'Assemblée Générale de Madrid se sont achevées avec succès à Xi'an le 14 octobre 2005, avec l'adoption des *Principes d'Eger-Xi'an*. Approuvés ensuite par les Comités Exécutif et Consultatif ainsi que par l'Assemblée Générale, ces Principes permettent à l'ICOMOS d'accomplir les transformations radicales proposées par les dirigeants et les membres des CSI, tellement nécessaires si l'ICOMOS souhaite remplir son rôle toujours croissant à travers le monde. En plus de permettre à tous les membres un accès aux CSI, sans précédent et sans restrictions, les Principes réaffirment l'engagement de longue date de l'ICOMOS envers la coopération interdisciplinaire en demandant aux CSI de travailler sur des programmes conjoints et en leur permettant de définir la réponse professionnelle de l'ICOMOS aux besoins exprimés à travers le monde pour assurer une meilleure sauvegarde du patrimoine culturel bâti.

L'élimination de la règle jadis controversée d'un membre votant par pays est d'une plus grande importance pour les membres individuels et, à sa place, une nouvelle catégorie de « membres experts », sans limite numérique, a été adoptée. Tous les CSI accueilleront maintenant tout membre de l'ICOMOS en tant que « membre expert », quelque soit son pays d'origine, s'il remplit un certain nombre de critères minima d'expertise. Ces critères minima sont actuellement en cours de discussion au sein de chaque CSI pour être mis en place dans un futur proche. Une deuxième catégorie de membre permettra la participation de ceux qui ne remplissent pas encore ces critères.

La liste du patrimoine mondial *suite de la page 10*

L'étude de l'ICOMOS « *Le patrimoine mondial : combler les lacunes – un plan d'action pour le futur* » peut être téléchargé sur www.icomos.org et la version imprimée peut être commandée par l'intermédiaire du Centre de Documentation de l'ICOMOS. ■

Michael Petzet
Président de l'ICOMOS

mais qui souhaitent développer une compétence spécialisée dans un domaine particulier. Dans cette optique, les CSI se sont mis d'accord sur un mécanisme de tutorat des membres plus jeunes ou de ceux qui débutent leurs carrières dans la conservation.

Pour les membres individuels de l'ICOMOS et pour les Comités Nationaux cela représente un accès direct au réservoir d'expertise internationale et aux nombreuses connaissances spécialisées des CSI. Mais pour que cela réussisse, chaque Comité National doit encourager l'ensemble de ses membres à s'inscrire individuellement dans le CSI qui correspond le mieux à son domaine d'expertise. Les Comités Nationaux sont aussi invités à chercher en dehors de leurs membres actuels et à inviter les experts de leurs pays à devenir membres de l'ICOMOS et à contribuer au travail des CSI. Pour faciliter l'entrée dans les CSI à tous ceux qui sont qualifiés, les membres individuels peuvent s'adresser directement au CSI de leur choix, mais sont invités à en informer leur Comité National.

Comme dans le passé, le travail de quelques CSI peut sembler éloigné des préoccupations des Comités Nationaux et des membres individuels, la question peut se poser de savoir quel bénéfice il peut y avoir à adhérer à un CSI. Pour s'assurer que la réponse est irrésistiblement attractive, les CSI ont adopté les objectifs ambitieux suivants qui aboutiront sûrement à mettre en valeur le prestige professionnel, la réputation et la spécialisation des membres individuels qui choisissent de les rejoindre:

1. Création d'un Conseil scientifique de l'ICOMOS qui est composé d'un représentant désigné pour chaque CSI. Le Conseil Scientifique développera un programme triennal de recherche et d'activités interdisciplinaires pour adoption par le Comité Exécutif qui sera ensuite mis en oeuvre par les membres des CSI. Ce programme triennal répondra aux besoins émergents dans notre domaine, ainsi qu'aux besoins spécifiques de l'ICOMOS, comme par exemple nos devoirs dans le cadre du Patrimoine mondial.
2. Dans ce programme triennal, le Conseil scientifique s'est engagé à développer des ateliers régionaux de formation pour les membres

de l'ICOMOS, ce qui aidera les diverses régions du monde à développer ou renforcer des domaines d'expertise spécifiques. Une première réunion du Bureau de l'ICOMOS et du Conseil Scientifique sera accueillie par l'ICCROM à Rome en juin prochain pour discuter des besoins en formation ainsi que de l'ensemble des mesures de coordination interne que les *Principes d'Eger-Xi'an* exigeront de l'ICOMOS.

3. Au travers du Conseil Scientifique, les membres des CSI seront maintenant appelés à travailler sur le programme scientifique de l'Assemblée Générale et de son symposium international. ICOMOS Canada, hôte de notre Assemblée Générale en 2008, a déjà invité le Conseil Scientifique en tant que partenaire dans la préparation et la planification de cet événement (voir p. 8).
4. Pour mieux comprendre et mettre à profit les talents et l'expérience des membres individuels des CSI, une base de données des membres est en cours de développement avec le soutien de la Section française de l'ICOMOS. Tous les membres des CSI seront invités à y entrer leurs compétences professionnelles de manière volontaire. Cette base de données sera utilisée par l'ICOMOS pour identifier les candidats les plus aptes à effectuer des missions pour le Patrimoine mondial, et pour répondre aux demandes d'assistance des Comités Nationaux, de nos partenaires institutionnels et même des agences gouvernementales.

Pour vous, membres individuels de l'ICOMOS, cette nouvelle structure signifie qu'à travers votre participation dans les CSI, vous serez en mesure d'informer l'ICOMOS des besoins spécifiques dans votre pays, région ou domaine de spécialisation. Ces informations, à leur tour, serviront à améliorer la crédibilité globale de l'ICOMOS. En nous rejoignant dans cet effort, vous aiderez l'ICOMOS à mieux orienter ses axes de travail pour s'assurer que ces besoins trouvent une réponse adéquate. Le temps est venu pour les Comités Nationaux et les membres individuels de s'impliquer dans le travail des Comités Scientifiques Internationaux. Alors que tous ces changements importants sont en train d'être structurés, votre participation vous permettra d'influer sur le processus et de le façonner en fonction de vos besoins. ■

Gustavo Araoz
Vice Président de l'ICOMOS en charge des CSI

Notre Patrimoine Industriel 18 avril 2006 - Journée Internationale des Monuments et des Sites

La journée internationale des Monuments et des Sites a été instituée le 18 avril 1982 par l'ICOMOS et approuvée ensuite par la Conférence Générale de l'UNESCO en 1983. Cette journée particulière offre une occasion de sensibiliser le public à la diversité du patrimoine dans le monde et aux efforts que requièrent sa protection et sa conservation et permet également d'attirer l'attention sur sa vulnérabilité.

La 15^{ème} Assemblée Générale de l'ICOMOS a choisi le thème du patrimoine industriel, plus généralement interprété comme le patrimoine de la production, pour l'année 2006. Ce thème sera développé en coopération avec le Comité International pour le Patrimoine Industriel (TICCIH), un partenaire de longue date de l'ICOMOS sur les questions liées au patrimoine industriel, et promoteur de sa préservation, conservation, étude, documentation, recherche et interprétation. En 2000, l'ICOMOS et le TICCIH ont signé un accord de partenariat pour effectuer des travaux communs notamment dans le domaine du Patrimoine mondial. En suggérant le thème du « Patrimoine de la production » l'Assemblée Générale de l'ICOMOS souhaite valoriser cette partie essentielle de la grande aventure de l'humanité. L'Assemblée a aussi demandé que l'ICOMOS, en étroite

collaboration avec son partenaire TICCIH, élabore des principes directeurs pour encourager et guider la conservation de ce patrimoine, travail qui sera entrepris en 2006 pour soumettre un texte à la prochaine Assemblée, en 2008 au Canada. Dans cette optique et pour célébrer le 18 avril, le TICCIH et l'ICOMOS organisent ensemble un séminaire d'experts à Barcelone du 21 au 25 avril.

Le mouvement en faveur de la sauvegarde du patrimoine industriel a débuté en Angleterre dans les années 1960, mais aujourd'hui on le trouve dans tous les pays qui ont connu une certaine industrialisation. La société moderne évolue si rapidement que vingt ans peuvent sembler une éternité et le changement de siècle, qui nous a placé symboliquement dans un nouveau millénaire, nous sépare encore plus de notre passé récent. Pour la majorité des citoyens, le monde industriel peut sembler aussi éloigné que toutes les autres périodes historiques.

Jusqu'à il y a quelques décennies, un lieu de travail lié à une industrie représentait juste une étape plus évoluée d'un lieu antérieur et, pour la plupart des personnes, il représentait simplement l'endroit où ils travaillaient. Il était inconcevable de penser qu'un

Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura, Chili: Au moment de son inscription en 2005, le site a également été inscrit sur la liste du Patrimoine mondial en péril par l'UNESCO.



© UNESCO.

jour on puisse considérer ces lieux comme faisant partie du patrimoine culturel d'un pays. Mais à partir des années 1950 et 1960, des innovations techniques très importantes ont eu pour conséquence une rupture radicale dans la façon de concevoir et de construire nos bâtiments, machines et outils et dans la façon de les utiliser. Parallèlement, nos comportements et coutumes ont subi une transformation sociale profonde. En quelques années, le monde de la production est devenu obsolète et notre société s'est transformée. Le monde est entré dans une ère nouvelle, et les vestiges de l'industrialisation ont rapidement accédé au statut de vestiges historiques.

L'importance du patrimoine industriel se base sur deux valeurs principales. L'une d'elles est d'être le témoignage du monde du travail et de la vie quotidienne d'une période qui a transformé l'humanité. L'autre valeur est qu'il constitue un document qui nous aide à mieux comprendre la façon dont les gens vivaient et travaillaient durant cette période. L'information qu'il contient est ce qui détermine sa valeur en tant que témoignage, et l'information que nous pouvons en tirer établit sa valeur en tant que document.

Nous invitons tous les membres de l'ICOMOS et les professionnels dans le domaine de la conservation à faire que cette journée soit un succès global en travaillant avec leurs représentants locaux du TICCIH dans leur pays ou région. Le Secrétariat International de l'ICOMOS a mis à votre disposition diverses informations en ligne, y compris : l'histoire du 18 avril ; des introductions par Secrétaire Général de l'ICOMOS et le Président du TICCIH ; la chartre de Nizhny Tagil sur le patrimoine industriel de TICCIH ; la résolution concernant TICCIH et le patrimoine industriel lors de la 15^{ème} Assemblée Générale ; les rapports sur le patrimoine industriel publiés dans « Heritage at Risk » ; une bibliographie spécialisée du Centre de Documentation UNESCO - ICOMOS;



Usine sidérurgique de Völklingen, Allemagne: Inscrite au Patrimoine mondial en 1994. Vue de la salle des soufflantes à gaz.

© UNESCO.

les sites industriels inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; les adresses des Comités Nationaux du TICCIH ; les sites du patrimoine industriels menacés, identifiés par le World Monuments Fund ; le calendrier des événements liés au 18 avril et un dossier de presse à l'usage des Comités Nationaux.

Le TICCIH organisera son XIII^{ème} Congrès International sur le Patrimoine industriel et la transformation urbaine / territoires de production et paysages industriels du 14 au 18 septembre à Terni, Italie (<http://www.mnactec.com/ticcih>)

Pour nous informer ou faire publier vos activités en rapport avec le 18 avril, veuillez contacter Ian Cochran (itcochran@icomos.org) au Secrétariat international. Toutes les informations mentionnées ci-dessus sont disponibles sur www.international.icomos.org/18april2006.htm

Cette année, nous espérons faire des avancées significatives pour la protection de notre patrimoine industriel partagé et nous espérons que vous nous rejoindrez dans nos efforts.

Dinu Bumbaru
Secrétaire Général de l'ICOMOS

Eusebi Casanellas
Président du TICCIH

Patrimoine en péril

Dernières nouvelles sur des désastres récents

Sri Lanka – récupération du patrimoine culturel après le tsunami

Dans le dernier numéro du bulletin, ICOMOS Sri Lanka a fait état des actions entreprises pour sauvegarder les biens culturels des provinces maritimes de son pays affectés par le tsunami de décembre 2004. Naturellement, les priorités du pays étaient de fournir des abris, emplois et infrastructures sociales essentielles à la population sinistrée. Cependant, nous nous réjouissons que les autorités en charge de l'aménagement du territoire et d'autres entités aient inclus la sauvegarde du patrimoine culturel endommagé dans leur plans de développement.

Le recensement des biens culturels affectés a été complété en mars 2005 et leur documentation en mai 2005. Avec les généreuses subventions du Département national pour l'aménagement du territoire du Sri Lanka et de US ICOMOS, nous avons pu imprimer le rapport et le mettre à la disposition de l'ICOMOS, l'ICCROM, le World Monument Fund et US ICOMOS en format électronique – il est aussi accessible sur www.icomos.org.

En prolongement de cette étude, ICOMOS Sri Lanka en coopération avec la Faculté d'Architecture de l'Université de Moratuwa, a entrepris une étude détaillée des biens culturels endommagés à Matara dans le sud du Sri Lanka financée par le US Ambassador's Fund. Cette étude est désormais terminée et nous espérons pouvoir lever les fonds pour conserver ces sites. Les propriétaires ne sont simplement pas en mesure d'assumer financièrement la conservation.

Les plans de développement post-tsunami pour Galle et Matara incluent une partie importante sur la conservation des biens culturels dans ces deux districts. Ils n'identifient pas uniquement ce qui doit être préservé mais donnent aussi des détails sur la réglementation spéciale pour ces zones de conservation, incluant le site du patrimoine mondial de Galle. Les

Plans sont en cours de finalisation pour être ensuite approuvés par l'Autorité pour le développement urbain avant d'être publiés par la gazette officielle. A Matara, la zone la plus affectée, le Fort hollandais et la rue historique juste devant ont été désignés comme zones de conservation avec une réglementation pour leur protection.

Le Central Cultural Fund et le gouvernement hollandais sont en train d'établir un ensemble de mesures pour le site patrimoine mondial de Galle, qui seront financées par le gouvernement hollandais. Le programme de formation en archéologie maritime UNESCO-Asie Pacifique débute le 13 mars. Ce premier cours vise à « former les formateurs ».

Malheureusement, peu de progrès sont à signaler dans l'est et le nord du pays, à cause des activités terroristes. Néanmoins, nous espérons que le Département national pour l'aménagement du territoire et l'Autorité pour le développement urbain protégeront les sites culturels dans ces zones au travers de leurs plans de développement.

Pali Wijeratne
Ancien Président de ICOMOS Sri Lanka (2002-2005)

Une lettre de la Nouvelle Orléans

D'abord les bonnes nouvelles. Toutes les zones datant d'avant 1900 à la Nouvelle Orléans n'ont pas été inondées et « fonctionnent », de même que la partie de la ville située sur la rive ouest de la rivière. La ville était parmi les trois plus grandes des Etats-Unis au milieu du 19^{ème} siècle et cela inclut donc beaucoup de quartiers historiques en aval et en amont du Vieux Carré ainsi que sur Esplanade Ridge au nord du Vieux Carré. Les commerces ouverts fonctionnent bien, certains mieux que jamais, sept collèges et universités ont maintenant rouverts et les institutions culturelles reviennent. Nous avons reçu un très grand soutien de par le monde, également pour mon organisation, le Centre de Ressources pour la Conservation (Preservation Resource ▶

La fabrique Aymerich, Amat i Jover à Terrassa (Espagne) en 1909



© Arxiu mnACTEC

Center) de la Nouvelle Orléans, dont l'équipe est au complet depuis octobre grâce à ce soutien. Le National Trust for Historic Preservation a établi une succursale à notre siège. Bien sûr, nous sommes davantage sollicités maintenant et nous prévoyons d'embaucher encore du personnel car toutes les zones de la ville datant d'après 1900, à l'exception de la rive ouest, ont été inondées et sont en péril. Des quartiers entiers datant du début du 20^{ème} siècle sont en difficulté ainsi que les deux autres tiers de la ville.

Le désastre à la Nouvelle Orléans est survenu à cause de la défaillance du système de protection des inondations, y compris l'effondrement des digues dans trois différents canaux. Les dommages causés par les vents dans certaines parties de la ville ont aussi posé un défi que nous sommes en train de résoudre. Le courage et la détermination des personnes qui retournent dans des habitations inondées sont motivants et beaucoup de choses redeviennent normales. Mais pas suffisamment.

Parmi les 38 000 bâtiments dans des districts inscrits sur le registre national (National Register Districts) plus les 2000 – 4000 dans des districts éligibles, un nombre estimé à 10 000 – 12 000 bâtiments dans les districts sur le registre national ont été inondés et sont en péril à cause de multiple facteurs :

- Evacuation de la presque totalité des 470 000 habitants (la population entière de la ville) pendant au moins 4 semaines ;
- Interdiction faite de nombreux résidents de revenir dans leurs maisons même 6 mois après ;
- Retard dans le rétablissement des services publics, beaucoup de zones n'ayant toujours pas d'électricité, de gaz ou d'eau à ce jour.
- Lenteur des assurances; et incertitudes sur la réglementation de la construction
- Le fait qu'à ce jour aucune assistance financière fédérale n'ait été mise en place pour aider les gens à restaurer leurs maisons et les rendre vivable.

Ces facteurs s'appliquent également à 100 000 autres maisons en dehors des zones inscrites au registre national. Environ 300 000 résidents ne sont pas retournés chez eux. La

situation n'est pas impossible, il y a des solutions mais des plans et politiques n'ont pas encore été mis en place pour récupérer de ce désastre.

Patricia H. Gay
Directeur Exécutif
Preservation Resource Center de la Nouvelle Orléans
Membre de US ICOMOS

Pakistan, après le tremblement de terre

L'aube du 8 octobre 2005 a vu la pire catastrophe naturelle du pays et, en quelques secondes, la vie de milliers de personnes a été bouleversée. La destruction causée par le tremblement de terre dans le nord du pays était si importante que l'on a mis plusieurs jours à en réaliser complètement l'ampleur et l'impact réel. Remis du choc initial, le pays tout entier s'est mobilisé pour aider, chacun dans la mesure de ses moyens, les familles sinistrées. L'étendue du désastre a nécessité aussi un appel à l'aide internationale qui a été généreusement offerte de par le monde. Les efforts nationaux et internationaux combinés, ont permis des progrès substantiels dans la fourniture d'abris, de nourriture et d'assistance médicale à travers la zone sinistrée. La véritable réhabilitation et la reconstruction doivent encore commencer, probablement au printemps et dans les mois d'été.

L'expérience de gestion d'un désastre d'une telle ampleur, dans un pays qui a du retard dans bien des domaines, est révélatrice. Les lois sur la construction et la réglementation dans le bâtiment etc. sont apparues comme des domaines qui nécessitent beaucoup de réflexion et où nous devons renforcer nos capacités. Les architectes et ingénieurs du pays ont joué un rôle significatif dans les activités après le tremblement de terre, et se sont bien organisés à travers des débats, forums, visites sur sites et contributions professionnelles.

Les zones sinistrées sont d'une exceptionnelle beauté naturelle conjugée à une longue tradition de techniques de construction vernaculaire. La zone entière est également riche d'un patrimoine historique et architectural. De nombreux professionnels ont manifesté leur inquiétude concernant

cet aspect du désastre, mais l'ampleur de la souffrance humaine est si intense que tous les efforts se sont bien évidemment concentrés afin de fournir le nécessaire à ceux qui avaient eu la chance de survivre. Dans un courriel diffusé par un architecte, cette préoccupation est clairement montrée :

«Je suis inquiet pour certains grand monuments, comme par exemple la résidence datant de la période britannique du Commandant Abbott at Abbottabad, le fort Mughal du 16^{ème} siècle à Muzaffarabad, le palais de justice Guli Bagh près de Baffa à Mansehra, le monument du Shah Hamadan du 14^{ème} siècle à Naukot, les sculptures en pierre d'Ashoka près de Mansehra et beaucoup d'autres monuments que j'ai visité mais qui ne sont pas encore documenté. Espérons que ces grands survivants des temps ont résisté à ce tremblement de terre.»
Architecte Rizwan Azeem

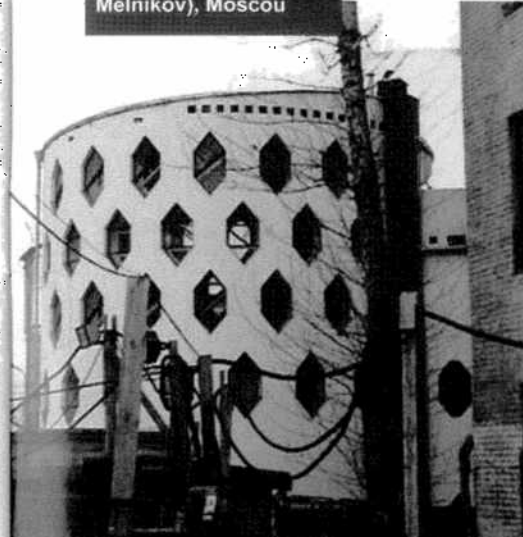
Plusieurs organisations, comme le bureau de l'UNESCO à Islamabad, le National College of Arts à Lahore et la Lahore University of Management Sciences ont contribué aux travaux de réhabilitation dans la région, mais jusqu'ici aucun rapport global sur les dommages subis par le patrimoine culturel n'a été produit ou rendu public. Le manque de contribution professionnelle spécifique et coordonnée en termes d'évaluation des dommages subis par le patrimoine, ainsi que de propositions pour sa conservation et reconstruction montrent clairement que c'est une question à laquelle nous n'avons pas prêté suffisamment d'attention, et qui nécessite une formation professionnelle et un renforcement de nos capacités.

Anila Naem
Membre d'ICOMOS Pakistan

Sauvegarde de l'architecture et du patrimoine mondial du 20^{ème} siècle, Moscou (Russie), 17-20 Avril 2006

Le rapport *Heritage at Risk 2002/2003* a fait état du délabrement d'un grand nombre d'icônes de l'architecture d'Avant-garde et constructiviste en Russie (1920-1930). Elles sont parmi

La maison Melnikov (1927/1929 Konstantin Melnikov), Moscou



les plus importantes contributions au développement international de l'architecture moderne. Des bâtiments importants comme le « Centrosojus » de Le Corbusier ou la maison « Narkomfin » à Moscou, l'ensemble de la rue Stachki à St. Petersburg ou la bibliothèque de Alvar Aalto à Vyborg sont aussi parmi les témoignages plus précieux du Mouvement moderne du 20^{ème} siècle en Russie. Ayant bénéficié d'une maintenance très limitée, parfois inexistante, depuis leur construction, ces monuments arrivent rapidement à un état de détérioration tel qu'il pourrait s'avérer impossible de conserver leur authenticité. A Moscou, ceci inclut le club de travailleurs de Konstantin Melnikov, des logements collectifs comme le foyer d'étudiants de Ivan Nikolaev, l'exemple le plus tragique étant le bâtiment composé d'appartements « Narkomfin » par Moisei Ginzburg inscrit sur la liste 2004 des 100 bâtiments les plus en péril par le World Monuments Fund.

Inscrits sur le registre d'état du Patrimoine en Russie comme étant uniquement des biens culturels d'intérêt local ou régional, ils sont vulnérables à des interventions telles que le façadisme ou les rénovations rudimentaires. La perte d'authenticité qui en résulte fait obstacle à la nomination pour l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de beaucoup de ces bâtiments. Cette situation limite leur reconnaissance au niveau mondial et le soutien qu'ils pourraient recevoir pour leur conservation. Elle signifie aussi qu'ils ne peuvent contribuer à renforcer la diversité et la crédibilité de la Liste du Patrimoine mondial qui représente faiblement le patrimoine plus récent

et la période moderne de l'histoire de l'architecture, comme démontré par l'ICOMOS.

Le Modernisme et le patrimoine de la production – notre thème pour la Journée internationale des monuments et des sites en 2006, le 18 avril – sont étroitement liés. Profitant de l'invitation thématique émise par l'ICOMOS, une conférence internationale aura lieu à Moscou du 17 au 20 avril sur les enjeux pour la protection, la conservation et sur les questions de formation sur le patrimoine du 20^{ème} siècle. Cette conférence est organisée par des institutions russes et l'ICOMOS Russie, en coopération avec l'ICOMOS international, avec le soutien du World Monuments Fund, DOCOMOMO International, l'Académie Russe pour l'Architecture et les sciences de construction, la Commission russe pour l'UNESCO, le Ministère russe de la culture et de la communication, l'Union d'Architectes de Russie, l'Union d'Architectes de Moscou, le Comité moscovite sur l'architecture et la planification urbaine « Moskomarkhitektura », le Comité moscovite pour la sauvegarde du patrimoine « Moskomnasledije », le Musée d'architecture Schusev et d'autres institutions nationales. Le programme étudiera également la question de l'architecture d'Avant-garde russe dans un contexte international, les pratiques de conservation pour le patrimoine du 20^{ème} siècle et le patrimoine du 20^{ème} siècle dans le cadre du Patrimoine mondial.

Cette conférence est l'un des nombreux événements célébrant cette année la Journée internationale des monuments et des sites, et aura pour résultat une édition spéciale dans la série ICOMOS *Heritage at Risk* en coopération avec le World Monuments Fund. C'est aussi une des premières activités du Comité international de l'ICOMOS sur le patrimoine du 20^{ème} siècle (ISC20) établi en 2005 à la suite du Plan d'action de Montréal sur le patrimoine du 20^{ème} siècle de l'ICOMOS.

Pour plus d'informations voir:
www.maps-moscow.com

Patrimoine culturel subaquatique en péril – gérer les impacts naturels et humains

Une superbe nouvelle publication est sortie dans la série ICOMOS *Heritage at Risk – Patrimoine en péril. Patrimoine culturel subaquatique en péril* illustre la mise en oeuvre des principes de la *Convention UNESCO pour la protection du patrimoine subaquatique* de 2001. Avec plus de 30 auteurs, le livre couvre un large éventail de sites culturels subaquatiques à travers le monde, allant des épaves, des pièges à poisson aux dépôts archéologiques submergés en Asie, Amérique du sud, Pacifique, Amérique du Nord, Afrique du Sud et Europe. L'environnement de ces sites va des bassins de marée aux profondeurs extrêmes des océans.

Dans ce livre, les gestionnaires de ce patrimoine travaillant pour des organisations gouvernementales et privées partagent leurs riches expériences dans la gestion des menaces naturelles et humaines auxquelles sont exposés ces sites. Parmi les menaces naturelles, il y a les effets des taretts, le courant et la houle ainsi que la corrosion du métal. Les risques dus aux activités de l'homme sont aussi traités. Cela inclut des impacts directs (par exemple ceux liés à la plongée dans le épaves ainsi que le sauvetage commercial) et les impacts indirects associés aux projets de développement (incluant la construction d'installations portuaires et les programmes de draguage). Les solutions proposées sont variées, ingénieuses et efficaces. Elles mettent l'accent sur les opportunités réelles qui existent pour les gouvernements et organisations qui font face à des défis semblables et font de cette publication un ouvrage de référence inestimable.

Cette publication est une réalisation conjointe de l'ICOMOS et de son Comité Scientifique international sur le patrimoine culturel subaquatique (ICUCH), financé principalement par l'UNESCO.

Patrimoine culturel subaquatique en péril peut être commandé au Centre de Documentation de l'ICOMOS, et tous les articles qu'il contient sont disponibles sur www.icomos.org. ■

Nouvelles du Secrétariat

Liste de distribution électronique ICOMOS

Le Secrétariat International et le Centre de Documentation de l'ICOMOS ont créé une liste de distribution électronique, un nouvel outil de communication pour améliorer la diffusion des activités de l'ICOMOS. A travers cette liste vous recevrez des informations sur des appels à contribution, des conférences, des nouvelles publications, des mises à jours du site web, des nouveautés du Centre de Documentation, etc.

Nous invitons tous les membres de l'ICOMOS que cela intéresse à souscrire à cette Liste. Pour ce faire, veuillez envoyer un email (en format « texte brut » et pas « html ») à majordomo@icomos.org avec la phrase « subscribe doc-centre » dans le corps du message. Si vous recevez un message d'erreur, veuillez nous renvoyer le même message à secretariat@icomos.org

Troisième exposition internationale sur la restauration des monuments – Milan, juin 2006

Le Ministero per i Beni e le Attività Culturali (Dipartimento per i Beni Culturali e Paesaggistici) de l'Italie en coopération avec l'ICOMOS Italie, la Fondazione Politecnico et le Centro Beni Culturali organise pour célébrer le 40ème anniversaire de l'ICOMOS et de la Charte de Venise, la Troisième exposition internationale sur la restauration des monuments

avec pour thème «*De la restauration à la conservation - 40 ans de projets et de réalisations*». Son inauguration est prévue pour le 13 – 14 juin à Milan, dans le prestigieux Palazzo della Ragione, dans le cadre de la Triennale de Milan. Elle voyageera ensuite dans d'autres villes en Italie pour se terminer à Rome. Cette initiative se veut une réflexion sur la Charte de Venise et offrira une occasion d'échange d'expérience au niveau national et international, et de discussion sur les problèmes dans la restauration 40 ans après la naissance de l'ICOMOS. Les Soprintendenze du Ministero per i Beni e le Attività Culturali, des universités italiennes, des institutions culturelles travaillant dans la restauration et la conservation du patrimoine, les Comités Nationaux et Internationaux de l'ICOMOS y participent. Les pays suivants ont déjà envoyé leurs contributions : Arménie, Autriche, Bénin, Belgique, Bulgarie, Corée du Sud, Cuba, France, Royaume-Uni, Indonésie, Iran, Israël, Lituanie, Ile Maurice, Nigeria, Palestine, Pologne, Pérou, Slovaquie, Sri Lanka, Togo et Hongrie. Pour plus d'informations contactez : marco.dezzi@polimi.it

Projet Apear

Le Colloque international «*Villes du passé, villes du futur : donner vie à l'archéologie urbaine*» du projet APPEAR, dont l'ICOMOS est l'un des partenaires, a eu lieu avec succès au Comité des Régions de l'Union européenne à Bruxelles, les 4 et 5 octobre 2005. Organisé également sous le parrainage officiel du Parlement

européen, les représentants des Commissions Recherche, Culture et Education y ont participé.

Après une sélection méticuleuse visant à une bonne représentation géographique de toutes les disciplines concernées, le colloque a réuni 126 participants issus de 23 pays, représentant des universités, des centres de recherches, de nombreuses administrations publiques en charge du patrimoine culturel, de l'archéologie et de l'urbanisme; des conservateurs et des gestionnaires de musées et de sites archéologiques, ainsi que des professionnels indépendants et des élus locaux. D'autres organisations internationales comme l'ICCROM, l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial, l'Organisation Mondiale du Tourisme et le Getty Conservation Institute ont également été représentés.

Les Actes du Colloque sont disponibles en 3 langues : français, anglais et espagnol, et comprennent les résumés de toutes les communications, une synthèse des différentes séances et les conclusions. Les textes complets des communications sont disponibles uniquement dans la langue originale de leur auteur (français, anglais ou espagnol). Etant donné l'intérêt suscité par le matériel disponible, les possibilités de réaliser une édition scientifique des Actes du Colloque sont en cours d'exploration. Toute suggestion ou proposition à cet égard est la bienvenue !

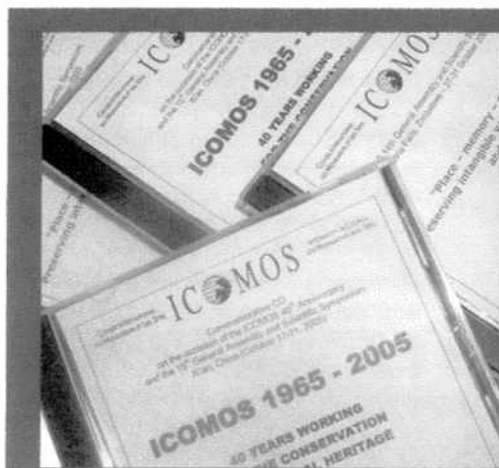
Les Actes, ainsi que le «*Guide pratique APPEAR pour la mise en valeur des sites archéologiques en milieu urbain*», principal résultat de la recherche, sont déjà disponibles sur les sites web d'APPEAR <http://www.in-situ.be> et de l'ICOMOS www.icomos.org

CD-ROM's en vente

ICOMOS 1965-2005: 40 years working for the conservation of cultural heritage. CD commémoratif à l'occasion du 40ème anniversaire de l'ICOMOS et de la 15ème Assemblée générale et symposium scientifique, XI'an, Chine (17-21 octobre 2005). Paris: ICOMOS, 2005. Textes en Anglais & Français. (20,00 € – 10,00 € membres ICOMOS)

ACTES de la 14ème Assemblée générale et symposium scientifique de l'ICOMOS, Victoria Falls, Zimbabwe, 27-31 octobre 2003: «*La mémoire des lieux : préserver le sens et les valeurs immatérielles des Monuments et Sites*» Paris: ICOMOS, 2003. Textes en Anglais & Français. (20,00 € – 10,00 € membres ICOMOS)

Pour commander: jose.garcia@icomos.org



Officiers et Comité Exécutif de l'ICOMOS 2005-2008

Pour les résultats détaillés du vote effectué à la 15ème Assemblée générale à XI'an voir www.icomos.org

Président - Michael Petzet (Allemagne): Ancien Conservateur Général, Service Bavarois des Monuments Historiques, Allemagne. Professeur et Docteur, histoire de l'art et l'archéologie (Munich & Paris). Président de l'ICOMOS (1999 - 2005), Président de l'ICOMOS Allemagne, Ancien Président du Comité Consultatif (1997-2000).



Membres du Comité exécutif

Ray Bondin (Malte): Dirige le Bureau des Projets de Réhabilitation, La Vallette et six autres villes historiques de Malte. Doctorat en conservation du patrimoine, Italie. Master en études baroques, Malte. Au Comité Exécutif de l'ICOMOS depuis 1999 et Secrétaire Général Adjoint de l'ICOMOS (2002-2005), Président du CSI ICOMOS Villes Historiques (depuis 2002), Fondateur et Président Honoraire d'ICOMOS Malte.



Secrétaire Général - Dinu Bumbu (Canada): Travaille pour l'ONG «*Heritage Montréal*». Diplômé en architecture, Univ. de Montréal. Secrétaire Général de l'ICOMOS (2002-2005), Comité Exécutif de l'ICOMOS (1993-2002), Conseil d'administration d'ICOMOS Canada (depuis 1989), vice-président intérimaire du CSI ICOMOS pour la prévention des risques



Andrew Hall (Afrique du Sud): Chef des opérations, Dép. des sports, arts et culture, Province du Northern Cape. Diplômé en histoire, Univ. de Witwatersrand. Masters en conservation du patrimoine, Univ. de Pennsylvanie. Président fondateur d'ICOMOS Afrique du Sud (1996-2005). Président du Comité consultatif et membre du Comité exécutif (2000-2003).



Trésorier Général - Giora Solar (Israël): Consultant privé. Architecte conservateur et urbaniste. Trésorier Général de l'ICOMOS International (1999 - 2005), Comité Exécutif de l'ICOMOS (1990 - 1999), Officier de liaison de l'ICOMOS pour le Patrimoine mondial (2002-2005).



Axel Mykleby (Norvège): Conseiller en chef, Département de développement urbain, Oslo. Diplôme d'administration commerciale, Ecole norvégienne de gestion, Oslo. Doctorat en Histoire de l'Art, Univ. d'Oslo. Comité Exécutif de l'ICOMOS (1999 - 2005), Président de ICOMOS Norvège (1998 - 2003).



Vice Présidents

Gustavo F. Araoz (USA): Directeur exécutif de US/ICOMOS, et conférencier en conservation du patrimoine, Univ. de Pennsylvanie et Univ. du Maryland. Architecte spécialisé dans la conservation (Univ. catholique d'Amérique & Univ. Georgetown, Washington, DC). Vice Président de l'ICOMOS en charge des Comités Scientifiques Internationaux (2002-2005)



Gilles Nourissier (France): Directeur et fondateur de l'Ecole d'Avignon (France) - centre de ressources pour la réhabilitation du patrimoine architectural. Ancien Secrétaire Général d'ICOMOS France



Kristal Buckley (Australie): Consultante indépendante sur le patrimoine culturel. Coordinatrice du Forum australien du patrimoine culturel national. Diplômée en archéologie, anthropologie et politique des pouvoirs publics. Présidente d'ICOMOS Australie (membre du Comité Exécutif d'ICOMOS Australie depuis 1999).



Yasuyoshi Okada (Japon): Professeur, Institut de l'Université de Kokushikan. Consultant de l'UNESCO pour les projets du Japanese Trust Fund. Doctorat en Ingénierie, Univ. de Kyoto. Conseil Exécutif d'ICOMOS Japon (depuis 1992).



Tamás Fejerdy (Hongrie): Vice Président, Office National de la Protection du Patrimoine Culturel, Hongrie. Architecte/conservateur, Doctorat, Univ. Technique de Budapest. Cours 3ème cycle UNESCO-ICOMOS, Paris-Italie. Comité Exécutif de l'ICOMOS (1999-2005). Ancien Président du CSI ICOMOS villes et villages historiques.



Hae Un Rii (Rép. de Corée): Professeur, Dép. de Géographie, Univ. de Dongguk, Séoul. Doctorat, Michigan State Univ. et Masters, Ewha Womans Univ., Corée - géographie urbaine et culturelle, patrimoine culturel. Secrétaire générale d'ICOMOS Corée (1999-2003)



Carlos Pernaut (Argentine): Professeur, Histoire de l'architecture & conservation du patrimoine, div. Universités en Argentine. Directeur, Institut du Patrimoine architectural, Univ. de Morón. Architecte, spécialisé dans la conservation du patrimoine (Cuzco, Paris, Bruges et Naples). Vice Président de l'ICOMOS pour les Amériques (1999-2005). Président d'ICOMOS Argentine (1983-86/1993-99).



Angela Rojas (Cuba): Professeur, Théorie et Histoire de l'Architecture et de l'Urbanisme. Coordinateur, Master sur la planification urbaine, Ecole d'Architecture, La Havane. Docteur en Architecture & Diplôme en Urbanisme, Univ. de La Havane. Comité Exécutif de l'ICOMOS (2002 - 2005). Président d'ICOMOS Cuba.



Guo Zhan (Chine): Inspecteur, Département de la Protection du Patrimoine culturel & Directeur, Division du Patrimoine mondial, Administration d'Etat du Patrimoine culturel, Chine. Masters, Dép. d'histoire, Ecole de l'Académie des Sciences sociales de Chine. Diplômé en archéologie & histoire, Univ. de Pékin. Vice Président / Secrétaire Général d'ICOMOS Chine.



Bénédicte Selfslagh (Belgique): Consultante privée dans la gestion du patrimoine culturel, la recherche et la formation. Ingénieur civil & architecte, spécialisée dans la préservation du patrimoine culturel au Centre R. M. Lemaire de l'Université de Louvain. Membre du conseil d'administration d'ICOMOS Belgique et d'ICOMOS Flandres/Bruxelles.



Comptes ICOMOS 2005

Présenter notre bilan, bien que s'agissant de la version condensée, et se conformer en cela à la résolution n° 18 adoptée à l'Assemblée de Xi'an, est une pratique toute nouvelle pour nous. On a toujours supposé que personne ne s'intéresserait à ces chiffres. Par conséquent, le bilan complet ainsi que le budget annuel ont été approuvés par le Comité Exécutif, et plus tard dans l'année présenté au Comité Consultatif. Les trois derniers bilans ont été présentés à l'Assemblée Générale, mais cet événement n'arrive seulement qu'une fois tous les trois ans.

Je suis personnellement satisfait par cette demande de rendre public notre bilan annuel, non pas juste parce que vous « méritez » tous d'en prendre connaissance mais parce que je pense que sa lecture devrait vous intéresser.

Le document plus détaillé n'est pas non plus confidentiel et les membres peuvent se le procurer sur demande, mais nous ne pensons pas qu'il faille consacrer plusieurs pages du Bulletin à sa publication. Peut-être avons-nous tort et vos commentaires seront les bienvenus.

Les deux années écoulées furent financièrement assez difficiles mais il semble que maintenant nous entrevoyons le bout du tunnel. Il n'y a certes pas de quoi se réjouir car aussi longtemps que nos ressources se limiteront aux cotisations des membres

et aux contrats avec l'UNESCO, la période de difficultés pourrait réapparaître à tout moment.

Nous avons l'intention, comme il a été suggéré lors de la dernière Assemblée Générale, de créer un groupe de travail avec pour objectif d'établir de nouvelles orientations et stratégies pour lever des fonds et financer nos activités (et notre existence). Ce n'est pas la première fois qu'un tel groupe est créé, et de mémoire, je peux sur cette question remonter jusqu'à 1987 – mais nous espérons que cette fois-ci, ce groupe ne sera pas uniquement porteur d'idées mais aussi porteur d'un plan d'action.

Nous préférons tous discuter de questions professionnelles et être actif dans notre domaine d'expertise de la conservation – c'est probablement pourquoi personne n'a jamais pensé que publier le bilan dans le bulletin serait d'un quelconque intérêt. A partir du moment où la pertinence de cette publication est avérée alors, peut-être que plusieurs idées intéressantes et pratiques pourraient suivre. C'est votre organisation et vous êtes tous invités à penser et à suggérer de quelle manière construire sa sécurité financière de façon stable et pérenne.

Giora Solar
Trésorier général de l'ICOMOS

BILAN 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

Actif (en €)	2005			2004
	Brut	Amort. et Prov.	Net	Net
Immobilisations corporelles				
Agencements, installations	200,836	192,137	8,699	23,613
Matériel de bureau et informatique	40,988	37,736	3,252	5,080
Mobilier	8,625	8,274	351	869
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements (Loyer)	17,728		17,728	0
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	268,177	238,147	30,030	29,562
Créances				
Cotisations à recevoir	12,712	12,712	0	11,828
Contrats à recevoir	152,770		152,770	0
Subventions à recevoir	35,978		35,978	35,978
Autres créances	1,757		1,757	345
Disponibilités	15,043		15,043	120,163
TOTAL ACTIF CIRCULANT	218,260	12,712	205,548	168,314
Charges constatées d'avance	35,701		35,701	73,169
Ecart de conversion à l'actif	1,574		1,574	1,129
TOTAL GENERAL	523,712	250,859	272,853	272,174
Passif (en €)				
	Brut	2005 Amort. et Prov.	Net	2004 Net
Fonds associatifs				
Fonds de financement au début de l'exercice	-24,423		-24,423	-55,195
Excédent ou déficit de la période	73,118		73,118	30,772
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	199,708	-190,726	8,982	24,379
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	248,403	-190,726	57,677	-44
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	1,574		1,574	1,129
TOTAL PROVISIONS	1,574		1,574	1,129
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales	53,269		53,269	29,182
Personnel	63,145		63,145	60,055
Charges à payer	39,263		39,263	35,688
Charges à payer	36,990		36,990	42,959
Créanciers divers	13,724		13,724	5,186
TOTAL DETTES	206,391		206,391	173,070
Produits constatés d'avance	0		0	95,184
Ecart de conversion au passif	7,211		7,211	2,835
TOTAL GENERAL	463,579	-190,726	272,853	272,174

COMPTE DE RESULTAT 2005 AU 31 DECEMBRE 2005

Produits (en €)	2005		2004	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Contrats UNESCO	532,400	49	429,035	43
Autres contrats	46,984	4	38,136	4
Cotisations	260,011	24	208,428	21
Subventions	180,532	16	87,055	9
Vente de publications	4,509	1	2,080	1
Produits annexes	89	-	901	-
Transferts de charge	69	-	3,888	-
Reprise de provisions d'exploitation	34,060	-	27,065	-
Reprise de provisions pour charge	-	-	87,000	-
Total produits d'exploitation	1,058,654		883,588	
Produits financiers	927	-	18	-
Gains de change	15,647	-	34,051	-
Reprise de provisions pour perte de change	1,129	-	35,033	-
Total produits financiers	17,703		69,102	
Produits exceptionnels s/exercices antérieurs	5,776	-	19,477	-
Intégration annuelle des subventions d'investissement	15,397	-	15,397	-
Total produits exceptionnels	21,173		34,874	
TOTAL GENERAL	1,097,530		987,564	
Charges (en €)				
	2005 MONTANT	%	2004 MONTANT	%
Frais directs d'activité	85,341	8	51,949	5
Immeuble et matériel	90,994	9	88,849	9
Personnel extérieur	24,303	2	48,158	5
Déplacements et missions	129,812	13	37,505	4
Autres consommations externes	227,118	22	172,325	18
Charges de personnel	391,798	38	418,615	44
Créances irrécouvrables	25,088	-	18,493	-
Dotation aux amortissements	19,279	-	22,364	-
Dotation aux provisions d'exploitation	12,712	-	34,060	-
Total charges d'exploitation	1,006,445		892,318	
Charges financières	410	-	533	-
Pertes de change	7,293	-	44,464	-
Dotation aux provisions pour perte de change	1,575	-	1,129	-
Total charges financières	9,278		46,126	
Charges exceptionnelles s/exercices antérieurs	4,366	-	17,678	-
Charges exceptionnelles	4,323	-	670	-
Total charges exceptionnelles	8,689		18,348	
Bénéfice de l'exercice	73,118		30,772	
TOTAL GENERAL	1,097,530		987,564	

Officiers et Comité Exécutif de l'ICOMOS 2005-2008

suite de la p. 17

Hristina Staneva (Bulgarie) : Consultante privée et Professeur adjoint, Dép. de la Théorie & de l'Histoire de l'Architecture ; Univ. d'Architecture, Ingénierie civile et géodésie, Sofia. Architecte-restauteur : Certificat de l'UNESCO pour la Conservation, Univ. de York et diplôme de l'Ecole d'Architecture et d'Ingénierie Civiles, Sofia. Vice Président du CSI ICOMOS sur les questions légales. Vice Présidente d'ICOMOS Bulgarie.



Boguslaw Szmygin (Pologne) : Chef du Dép. de la Conservation des Monuments, Univ. de Technologie de Lublin. Habilitation et Doctorat, Univ. Technique de Cracovie. 3^{ème} cycle en reconstruction d'édifices & conservation des monuments, Univ. Technique de Varsovie. Comité Exécutif de l'ICOMOS (2002-2005), Vice Président d'ICOMOS Pologne.



Lazar Sumanov (Macédoine) : Architecte-Conservateur, Consultant indépendant. Doctorat, Centre de Conservation, Université de York. Diplôme supérieur d'ingénierie architecturale, Univ. St. Cyril et Methodius, Skopje. Secrétaire d'ICOMOS Macédoine (depuis 2005), ancien Président d'ICOMOS Macédoine.

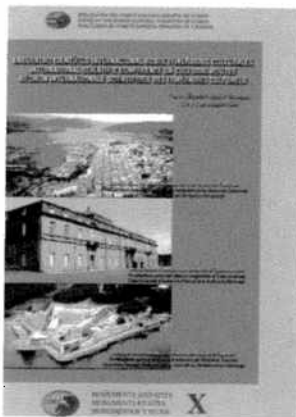


Javier Villalobos Jaramillo (Mexique) : Architecte spécialisé en restauration. Diplôme en enseignement, Restauration de monuments anciens, Université Nationale Autonome de Mexico et 3^{ème} cycle en Espagne. Président d'ICOMOS Mexique (depuis 2003)



SELECTION DES OUVRAGES RECUS AU CENTRE DE DOCUMENTATION UNESCO-ICOMOS

ICOMOS Espagne & CIIC: Encuentro Científico Internacional sobre Itinerarios Culturales/Réunion Internationale Scientifique des Itinéraires Culturels. «Identificación, promoción e inventario de los itinerarios culturales». Ferrol, España, 1-3 octubre de 2004. Concello de Ferrol; CNE ICOMOS, 2005. 841 p. (Monuments and Sites vol. X). ISBN: 84-88991-22-3 [Pour commander: buzon@esicomos.org]



Réunissant quelques uns des nombreux travaux de recherche menés par les membres du Comité Scientifique de l'ICOMOS sur les Itinéraires Culturels au cours des dernières années, l'ouvrage présente les possibilités qu'offrent les Itinéraires Culturels de réaliser une lecture plurielle et plus réaliste de l'histoire. Une lecture qui permet d'apprécier la richesse et la diversité culturelle des éléments qui font partie d'un Itinéraire Culturel dans son ensemble, et de favoriser des liens de coopération entre les différentes communautés et pays qui se trouvent sur son parcours.

ICOMOS Hongrie: The Venice Charter/La Charte de Venise 1964 - 2004 - 2044? The Fortieth Anniversary (Hungary, 22-27 May 2004). Budapest: Hungarian National Committee of ICOMOS, 2005. 221 p. (Monuments and Sites vol. XI). ISBN: 963-513-186-0 [Pour commander: secretariat@icomos.hu]

Actes du Congrès International organisé par le Comité Hongrois de l'ICOMOS à



Budapest-Pécs en mai 2004 pour marquer le quarantième anniversaire de l'adoption de la Charte de Venise.

ICOMOS Espagne: Ciudades históricas Iberoamericanas. Encuentro Científico Internacional. Madrid y Cuenca (España), 27 septiembre a 1 octubre de 2004. Cuenca: UCLM, 2005. 893 p. (Monuments and Sites vol. XIV). ISBN: 84-689-4050-X [Pour commander: buzon@esicomos.org]



Los trabajos que se incluyen en esta publicación han sido realizados por especialistas de diversos países y versan sobre las características y la actual situación de un buen número de ciudades históricas patrimoniales del ámbito iberoamericano. Hay que destacar la común metodología, establecida por el CIHIB (Subcomité Regional de Ciudades y Poblaciones Históricas del Área Iberoamericana de ICOMOS), empleada por los autores que, al mismo tiempo que nos ofrecen una información, tanto histórica como actualizada, de las poblaciones sobre las que

versan los trabajos, realizan un diagnóstico sobre la situación relativa a su conservación y gestión.

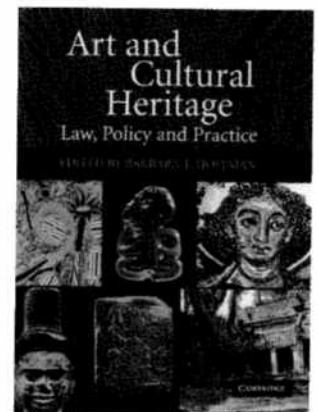
Produits par des spécialistes de différents pays, les travaux inclus dans cet ouvrage étudient les caractéristiques et situation actuelle d'un nombre de villes historiques dans la région. Basé sur une remarquable méthodologie commune, établie par le CIHIB (Comité sous-régional de l'ICOMOS pour les villes et villages historiques iberoaméricains), les auteurs nous fournissent des données historiques et actuelles sur les villes qu'ils ont étudiés et proposent des stratégies pour leur conservation et gestion.

ICOMOS Sweden: Proceedings of the 10th International Congress on Deterioration and Conservation of Stone, Stockholm, 27 June - 2 July 2004. Edited by Daniel Kwiatkowski and Runo Löfvendahl. Stockholm: ICOMOS Sweden, 2004. 2 vol. ISBN: 91-631-1458-5 [Pour commander: marie.klingspor-rotstein@icomos.se]



Les contributions au congrès international sur la détérioration et la conservation de la pierre tenu à Stockholm en 2004, sont groupées sous six thèmes principaux : documentation ; structures ; propriétés et détérioration des matériaux ; méthodes et produits pour la conservation ; techniques et outils pour la conservation ; conservation/ restauration des enduits et études de cas.

ART and cultural heritage. Law, policy and practice. Edited by Barbara T. Hoffman. New York: Cambridge University Press, 2006. 562 p. ISBN: 978-0-521-85764-2. [Pour commander: 30% de réduction pour les membres d'ICOMOS en appelant Cambridge University Press, 1-800-872-7423 aux USA ou 1223-312393 au Royaume Uni. Lors de votre commande veuillez mentionner le code de remise "MS5ARTCUL" et indiquez que vous êtes membre de l'ICOMOS.



Parrainé par l'Association internationale du Barreau (International Bar Association), l'ICOM et l'ICOMOS, cette publication fournit plus qu'une analyse globale et détaillée des lois nationales et internationales dans le domaine du patrimoine culturel. C'est un mélange effervescent de droit, d'éthique, de philosophie, de politique et de principes de travail sur comment les lois, les politiques et la pratique dans le domaine du patrimoine culturel doivent être formulées à partir du passé, alors que le présent devient le futur.

Editeur : Gaia Jungeblodt
Coordonnateur: Ray Bondin
Design: Midsea Books
Traductions et corrections: Secrétariat international de l'ICOMOS
Impression: Biedermann Offsetdruck, Parsdorf, Allemagne